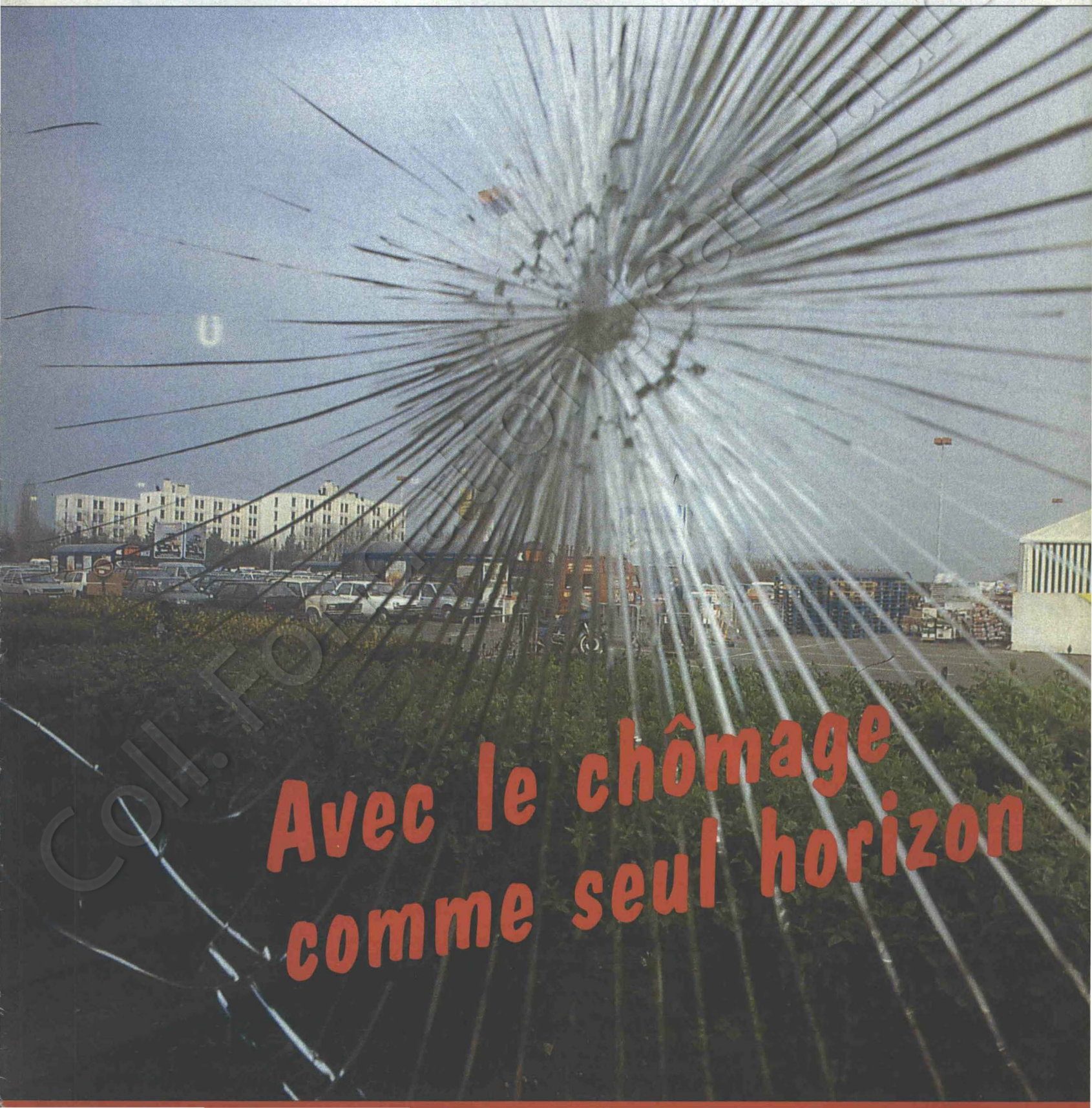
L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N°96 - Vendredi 5 avril 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F



Avec le chômage comme seul horizon

Coll. Fondation Jaurès

VOTRE COURRIER

Je suis surpris de l'article de Jacques Dop - Châtillon-Coligny (45) paru dans "Vendredi" du 22 mars 1991. Celui-ci déclare que la CSG frappe de plein fouet les retraités et notamment les "cadres retraités." Quand des jeunes sans travail ou ayant épuisé leurs droits à l'Assedic n'ont comme seule ressource que le RMI ; quand des personnes âgées bénéficient de l'allocation supplémentaire, avec un minimum de ressources ; quand des travailleurs ne gagnent que le SMIC.
Je suis très étonné du point de vue exprimé par un cadre en retraite. En ce qui me concerne, ne pensant pas détenir la vérité, je tiens à exprimer le mien.
Pour ma part, j'exprime pleinement mon accord avec la CSG pour les raisons suivantes, entre autres :
• la CSG ne touche pas les bénéficiaires des Assedic, les retraités dont les allocations ou pensions sont inférieures au montant du SMIC ;
• l'allongement de la vie, et c'est tant mieux, revient très cher à la protection sociale ;
• en général, les préretraités, les retraités expriment moins de besoins que les jeunes.
C'est pourquoi, âgé de 65 ans et bénéficiant d'une retraite (y compris la complémentaire, supérieure au SMIC), j'accepte cette mesure permettant un financement plus équitable de la Sécurité sociale, dans un esprit de justice et de solidarité.
Roger Beauchamp - Echiré (79).

■

La CSG frappe de plein fouet les retraités et notamment les cadres retraités", se lamente un lecteur. Seraient-ils plus à plaindre, ces retraités dont la retraite atteint au minimum le niveau du SMIC brut, que le smicard avec deux enfants qui subit une retenue de 20% sur son maigre salaire ? De plus, le chômage ne menace plus le retraité. Pensons à cette lectrice de Lorraine qui exposait son cas dans le courrier des lecteurs l'été dernier : un mari à 20% au-dessus du SMIC, quelques heures de ménage seulement pour elle dans sa région sinistrée par le chômage et un grand fils à charge. Les 42 F mensuels perçus paraissent bien mérités, et encore, si dérisoires. Le cas des retraités concernés supporte-t-il la comparaison ?
"En attendant, les retraités payant la CSG financent une seconde fois leur retraite", ajoute un autre lecteur. Que voilà un argument fallacieux imaginé par les détracteurs PC, CGT, FO, CGC, RPR... dont la bonne foi n'a pas été la marque dominante lors du débat parlementaire. Non, la CSG, ni impôt ni poll tax, ne poursuit qu'un but et un seul : mieux répartir le financement de la protection sociale. Elle y parvient un peu.
Pour ma part, je remercie le gouvernement socialiste d'avoir institué la CSG, sans faiblir, même si ma participation et mon intéressement de salarié, fruits d'efforts particuliers, sont concernés au même titre qu'un supplément de retraite versé pour avoir élevé quatre enfants.
Bonne idée aussi d'avoir maintenu le montant de la CSG dans les revenus imposables ; voilà qui va enfin renforcer (oh, rien qu'un peu !) la progressivité des prélèvements obligatoires vraiment très peu progressifs.
On parle de démobilisation de l'électorat. Décidément, avec ces arguments tendancieux et incomplets, on fait la propagande de l'opposition la plus réac, qui voudrait bien revenir au pouvoir pour supprimer tout cela : CSG, plafonnement de la taxe d'habitation, ISF et RMI, remboursement à 100% des médicaments en cas de longue maladie, retour à la DGF primitive, etc. Aurait-on oublié le passage 1986-88 ?
J.-P. Robin - Chalon-sur-Saône (71).

■

La CSG est-elle socialiste ?
Certains socialistes croient encore que retraité est synonyme de pauvre et actif de riche.
C'est en tout cas ce qui apparaît à la lecture de deux lettres publiées dans le n° 94.
Oui, la CSG est une mesure sociale puisqu'elle frappe de "plein fouet", comme dit Jacques Dop, tous les revenus sauf les plus bas (RMI, SMIC, 45% des retraités, 85% des chômeurs) au prorata des dits revenus.
Est-il donc socialiste de faire payer un salarié à 6.000 F par mois mais d'exonérer un retraité à 10.000 F ?
Est-il socialiste de penser qu'on cotise à un organisme social pour sa retraite, sa maladie, etc. ? Non, la protection est heureusement collective.
Je suis retraité (moins de 10.000 F par mois), je trouve logique de payer, illogique d'être assisté.
Le principe des actifs payant pour les retraités n'est plus viable aujourd'hui et moins encore demain. De plus en plus il faudra que tous les revenus payent pour les retraités ! Et le fait que, pour la première fois, les revenus du capital soient enfin imposés (trop peu encore) n'est-ce pas socialiste ?
Parce que je paye, je serai plus fort pour me battre avec mon syndicat, avec tous les retraités, pour exiger que ma pension soit indexée sur les salaires, pour qu'il soit fait davantage pour les plus faibles d'entre nous.
Cela dit, si le système est indiscutablement socialiste, il faut effectivement se battre pour combattre certains effets pervers (comme dans toute mesure, il en existe !).
Pour terminer et pour imager mon propos, je vous dirai que, dans ma ville, les retraités (tous) sont exonérés du paiement des transports en commun.
Quand je vois mon voisin de colonel en retraite prendre le car gratuit que paye le chômeur et le Rmiste, je suis toujours en boule !
La CSG, c'est pareil !
Michel Loubet - (31).

■

La CSG frappe les retraités qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu, mais pas ceux en-dessous de ce seuil. C'est-à-dire que, contrairement à ce qui est écrit, un couple de retraités dont la pension est du niveau du SMIC n'est pas touché par la CSG. Il est faux d'écrire qu'un retraité qui touche 3 fois le SMIC verra son revenu disponible s'accroître (effet réel : suppression de l'impôt contribution 0,4%, paiement de la CSG 1,1%, résultat -0,7%). Pourquoi cette "prudence" à ne pas exprimer la satisfaction devant cette contribution qui frappe les revenus du capital ?
Notre condition de retraité a été considérablement améliorée, beaucoup de retraités ayant des ressources nettes supérieures aux actifs (pour de mêmes niveaux d'emploi). Pour un même revenu brut (en-dessous du plafond de la Sécurité sociale) les cotisations sociales sont : actif, 17% + CSG 1,1% ; retraité un tiers à 1,4% + CSG 1,1% et deux tiers à 2,4% ; foyer non imposable, 0.
En outre, durant notre carrière, pour les régimes complémentaires, nous avons bénéficié d'un taux d'appel souvent inférieur à 100%. Aujourd'hui, les actifs 120%. Ainsi, 20% de leur cotisation ne leur attribue pas de points ! Cela pour nous permettre, nous, retraités, d'avoir des augmentations supérieures à l'indice des prix.
Le système de la répartition, ce sont les cotisations actuellement recueillies qui payent nos pensions. Alors, dire "moi, j'ai déjà donné", comme l'écrivent certains, c'est renier l'esprit de solidarité.
Arnaud Petrissans - Leren (64).

■

Le chômage est la plus grave des inégalités.
Nous sommes 2.580.000 chômeurs, 3.000.000 disent les syndicats.
Le chômage est devenu une fatalité, on s'en accomode.
Le patronat puise son autorité dans un réservoir de chômeurs et refuse, malgré tous les avantages qui lui sont consentis, la création d'emplois.
Le gouvernement hésite à mettre en place l'organisation sociale du travail, pourtant mentionnée à la page 35 de la "Lettre aux Français" du président et promise dans les campagnes électorales.
Le chômage est resté stable durant plusieurs années. S'il y a eu quelques embellies, c'est par le traitement social : stages, Tucs, etc. Si on ampute ce toilettage, le chômage augmente. C'est ce qui se passe en ce moment.
C'est surtout les jeunes qui subissent de plein fouet la crise du chômage : 20% des moins de 25 ans sont inscrits à l'ANPE, contre 5% en Allemagne. Pourtant, 30% des entreprises manquent de main-d'œuvre qualifiée.
Il nous faut :
• développer le travail à mi-temps, pour celles et ceux qui, pour des raisons personnelles et familiales, désirent y accéder ;
• développer le secteur tertiaire en créant des emplois service ;
• développer les moyens pour que, dans un couple, l'un ou l'autre des parents puisse abandonner son emploi pour rester auprès de ses enfants, s'il le désire, en lui servant une allocation comptant pour sa retraite, avec priorité de réemploi à la fin de la période d'inactivité.
Organiser le partage du travail et son aménagement : nous en avons fait notre cheval de bataille à chaque campagne électorale.
L'organisation sociale du travail semblera peut-être coûter cher, mais quand on sait que le chômage, tout confondu, hormis ses conséquences morales, coûte près de 400 milliards, n'est-il pas préférable par cette mesure de redonner la dignité aux gens, plutôt que de les assister quand ils l'ont perdue ?
Marcel Tougeron - Nantes (44).

■

L'attachement de Léon Blum à la cause de la paix par la sécurité collective peut-il se confondre avec le pacifisme ? Léon Blum y a répondu dans un livre : "A l'échelle humaine", écrit au lendemain de la défaite de 1940. "La propagande pacifiste se fonde sur le caractère sacré de la vie individuelle. C'est une notion très pure, très élevée, qui a servi de principe à des civilisations entières mais à condition qu'elle se traduise par le précepte : "N'attente jamais volontairement à aucune existence..." L'homme doit savoir le prix de la vie mais il doit savoir la subordonner à des fins collectives : la justice, la liberté humaine, l'indépendance nationale, la paix, car la paix se place au nombre des fins nécessaires à l'humanité, et peut-être est-elle la plus nécessaire de toutes en ce sens qu'elle est la condition de toutes les autres. Cette subordination s'appelle le sacrifice... L'expérience enseigne aux hommes qu'aux moments les plus redoutables de sa vie, l'homme ne se sauve qu'en la risquant... Le courage, l'esprit de sacrifice ne sont pas des survivances barbares. Ce qui est barbare, c'est l'objet auquel l'humanité les applique encore. Il faut cultiver ces grandes vertus viriles ; on ne construira pas un autre avenir sans elles."
Au cours du procès de Riom, Léon Blum devait revenir sur ces questions : "J'ai consacré des années d'efforts et d'études à rechercher le moyen de prévenir la guerre et d'organiser la sécurité collective. Mais la paix telle que nous la voulions c'était une paix indivisible comportant un règlement général et équitable de tous les litiges ; c'était une paix reposant sur la liberté des peuples, le respect des contrats, sur la prévalence de toutes les notions morales qui règnent entre les nations comme entre les hommes. Et le jour où nous avons vu l'indépendance des nations menacée, les contrats violés, le monde livré à des desseins d'hégémonie et de conquête, alors ces hommes que l'on qualifiait injurieusement de pacifistes bêlants, se sont rendu compte que si la paix reposait toujours sur la sécurité collective, la sécurité collective, elle, ne pouvait reposer que sur la force des armes les "pacifistes bêlants" sont devenus des bellicistes, sans avoir changé." Par la suite, il devait préciser sa position : "Quand on a tout fait pour éviter la guerre, quand on est allé jusqu'à l'extrémité de l'effort possible, quand on a poussé les tentatives jusqu'au bout alors, on est singulièrement plus fort pour demander à un peuple de s'imposer le sacrifice suprême avec abnégation et courage."
Le rappel de ces prises de position de Léon Blum sur la question de la paix et de la guerre est, je pense, intéressant à évoquer à l'heure actuelle, après les jours que nous venons de vivre.
Louis Trouvé - Nantes (44).

■

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication :
Bernard Roman (78.48)
Comité de direction :
Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef :
Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction :
Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction :
Jacques Goubin (78.82)

Politique : J.-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (78.55)
Secrétaire de rédaction :
Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.79)
Réalisation :
Sandrine Girard (78.79)
Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)
Secrétariat : N (77.92)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)
Annick Jacquet (77.96)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage :
Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers / Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

Crédits Photo :
P. Vauthey / Sygma (Couv.) ; Philippe Dannic / DIAF (pp. 3 et 13) ; Pascal Sittler / REA (p. 8) ; Schneider / GPS-REA (p. 9) ; DR (p. 10, 17, 20 et 23) ; P. Somelet / DIAF (p. 11) ; SI de Dunkerque (p. 12) ; SI de Grande-Synthe (p. 12) ; José Noicolas / Sipa-Press (p. 14) ; Silvio Viegas / Imapress (p. 16) ; J.-CH. Pratt - D. Pries / DIAF (p. 19) ; Seli / Sipa-Press (p. 21) ; Autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 248.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE

4 • PS : entre convention et congrès ?
• Retrouvailles marseillaises
5 • A droite, liaisons dangereuses
• Pierre Mauroy

SOCIETE

6 Sartrouville
7 Enseignement technique

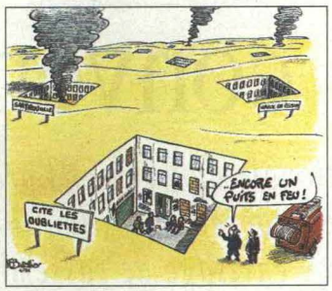
ECONOMIQUE / SOCIAL

8 Pour un nouvel impératif industriel ?

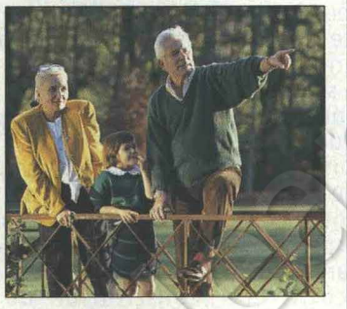
11 à 13 **DOSSIER**
Le calendrier scolaire
11 Le casse-tête des petites vacances
13 • L'évasion dans la ville
• Quand les parents galèrent

INTERNATIONAL
LE COMMERCE DES ARMES

14 • Droit de vendre, droit de se défendre
• Sous l'égide de l'ONU
• Après le Koweït, les Kurdes



▲ Sartrouville (p. 6).



▲ Le casse-tête des petites vacances (p. 11).



▲ "La Passion grecque" (p. 20).

15 • Gérard Renon : "Interdire ?"
• Gérard Fuchs : "critère, le pays destinataire"
16 Amérique latine

REGIONS

17 Graulhet, l'eau vive

VIE PRATIQUE

18 Accession à la propriété

CROQUIS

19 • Claude Estier
• Virgil Tanase
• Le dessin de la semaine

CULTURE

20 • "La Passion grecque"
• Cinéma : "Aux yeux du monde"
• Télévision
21 • Silvia Monfort
• Reprise de "Tartuffe"
• La chaîne avec Rimbaud
• BD
22 • Post-scriptum
• Agenda spectacles

INVITE

23 Etienne-Emile Baulieu

■ AGENDA ■

• **36.14 code PS.** Vos questions sur la Fondation Jean-Jaurès et son rôle, mardi 9 de 18 à 20 h, avec Gérard Collomb, secrétaire national adjoint chargé des organismes centraux.

• Conférence-débat : **"Où va l'URSS ?"** (Rassembler à gauche) avec G. Sarre, B. Guetta , Y Roubinski, A. Berelowitch, le 5 à 19 h, à la Sorbonne 75005 Paris. ☎ 45.49.76.23.

• Rencontre : **"Pour la défense du droit à l'avortement"**, (MJS-Paris), avec Y. Roudy, J.-M. Le Guen, D. Vaillant, F. Durand, C. Flepp, le 10 à 20 h, 127 rue Marcadet 75018 Paris. ☎ 42.80.64.40.

• Rencontre : **"La culture dans toutes ses régions"**, le 13, Palais des sports, rue P.-V. Radot, Créteil. ☎ 45.56.78.23.

• Dîner-débat : **"Le Paris d'Haussmann, les paris d'aujourd'hui"**, (Rassembler à gauche) avec M. Agulhon, M. Cantal-Dupart, J.-L. Subileau et G. Sarre, le 16 à 20 h, au restaurant du Musée d'Orsay, 1 rue de Bellechasse 75007 Paris. ☎ 45.49.76.23.

• Rencontre : **"L'action culturelle et l'enfance"** avec F. Geindre et A. Calmat, le 2 mai, Maison de la Culture. Bourges. ☎ 45.56.78.23

• **Formation :** l'ensemble des stages régionaux de formation organisés par le Centre Condorcet est repoussé au second semestre.

Longuet monte au front

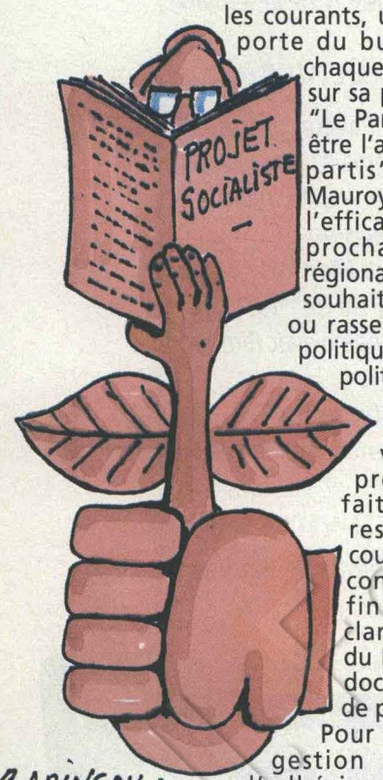
Le Parti républicain aurait-il changé de politique en changeant de président ? On se le demande après la déclaration de Gérard Longuet estimant que les "désistements pour les élections régionales étaient du ressort des responsables locaux..." Grosse émotion chez Méhaignerie, Dewavrin, Bosson et Stasi qui se demandaient quelle mouche avait piqué leur nouveau président.
Mais, lorsqu'on sait que celui-ci s'ennuie dans la Meuse et qu'en 1993, il se verrait bien député de Paris, à la place de Frédéric-Dupont, on comprend mieux ces risettes vers l'organisation lepéniste.
Seulement, comme dit la chanson, pour quitter la circonscription de Bar-le-Duc et devenir l'élu des concierges du 7e : "It's a Longwuet".

J.R.

le Parti socialiste entre convention et congrès ?

La convention nationale du week-end prochain à Cachan sera consacrée à la situation internationale. Mais Pierre Mauroy envisage de rassembler le PS sur un Projet mobilisateur et d'organiser un congrès anticipé avant 1992.

Effacer Rennes. Cette idée, Pierre Mauroy l'a dans la tête depuis longtemps. Elle répond à un souci de clarification. La synthèse artificielle du dernier congrès n'a pas réussi à masquer les divergences et les dysfonctionnements au sein du PS. L'unanimité de façade avec laquelle les dirigeants votent les textes est loin d'être respectée par tous les courants, une fois franchie la porte du bureau exécutif. Et chaque tendance se replie sur sa propre organisation. "Le Parti socialiste ne peut être l'addition de plusieurs partis", souligne Pierre Mauroy. Pour lui, il y va de l'efficacité du PS lors des prochaines élections régionales et législatives. Il souhaite donc recomposer ou rassembler sa formation politique à partir du Projet politique dans lequel les ténors socialistes s'engageraient vraiment. D'où la proposition qu'il a faite aux différents responsables de courant d'organiser un congrès anticipé, à la fin de l'année, pour clarifier la vie interne du PS sur la base d'une doctrine renouvelée et de positions fortes.



Pour l'heure, cette suggestion n'a pas recueilli l'adhésion de Lionel Jospin, Laurent Fabius et Michel Rocard. "Depuis quelque temps, nous sentions venir cette demande de congrès anticipé, explique-t-on dans l'entourage de Laurent Fabius. Nous n'avons pas arrêté de position à ce sujet. Nous attendons que Pierre Mauroy fasse officiellement sa proposition et qu'il en explique les raisons."

Chez les rocardiens, on reste également très prudent. "Toute initiative susceptible de fournir un éléctrochoc au PS sera une bonne solution, admet Gérard Lindeperg. Nous n'avons pas d'a priori, ni de méfiance envers un congrès anticipé mais il faut en définir les conditions et le cadre. Un congrès est-il à même de procéder à un électrochoc salutaire ? C'est encore à démontrer."

DES MAJORITES D'IDEES

En revanche, les opposants à Jean-Pierre Chevènement au sein de Socialisme et République semblent approuver la démarche de Pierre Mauroy. "La logique de la construction du Projet favorisera la constitution de majorités d'idées, n'épousant pas toujours la configuration baroque des courants officiels du PS, écrit Michel Charzat dans "Le Monde" (3 avril). Serait-ce trop demander aux chefs de file du socialisme de participer, sans arrière-pensée, à cette refondation politique ? Pourquoi ne profiteraient-ils pas de l'espace de délibération qu'ouvre l'élaboration de ce Projet pour faire valoir leur part de vérité ? Ainsi, le débat sur le texte et sur les options en présence pourrait faire apparaître l'unité fondamentale des socialistes et favoriser la clarification qu'exigent certaines questions." Une opinion proche de celle exprimée récemment par Jean-Marc Ayrault sur l'autodissolution des courants ou par les députés quadragénaires qui cherchent à s'exprimer "hors écuries".

L'éventualité d'un congrès anticipé devrait planer sur la convention nationale qui se tiendra le week-end prochain à Cachan. Consacrée à la situation internationale après la guerre du Golfe, elle sera centrée sur un texte qui devrait être adopté à une très forte majorité. Seul Socialisme et République devrait se diviser au moment du vote puisque les délégués de ce courant s'exprimeront selon leurs propres convictions.

Mais le débat ne sera pas cantonné uniquement dans le domaine de la politique étrangère. Pierre Mauroy a bien l'intention de relancer aussi le débat sur la nouvelle étape sociale et Laurent Fabius évoquera les conséquences économiques et sociales de la guerre du Golfe. Enfin, l'épineuse question des sanctions à l'encontre des quelques élus qui n'ont pas respecté les positions du PS lors de la crise du Golfe sera tranchée. Autant dire que cette convention promet des débats animés...

Jean-Pierre Bedeï

Retrouvailles marseillaises

Décrisper, rassembler, dynamiser, trois objectifs que s'était fixé le premier secrétaire du Parti socialiste pour la journée du 28 mars, passée dans les Bouches-du-Rhône, avant de retrouver deux mille militants chaleureux au parc Chanot.

Deux ans après les municipales qui déchirèrent les socialistes marseillais et un an après le congrès de Rennes, qui accentua encore les divisions dans le département, Pierre Mauroy souhaitait, au nom de la synthèse, saluer et sceller ces réconciliations.

Conformément aux statuts du Parti, la convention nationale devrait officialiser, à Cachan, le retour au bercail des militants sanctionnés pour indiscipline lors des élections de 1989 et qui le souhaitent.

A Marseille même, c'est près d'une cinquantaine d'élus sur les listes de Robert Vigouroux qui rentreront au Parti. François Bernardini, le premier secrétaire fédéral, a joué la réconciliation avec ceux qui la souhaitaient. Avec quelques-uns de ses adjoints, Robert Vigouroux lui-même n'a pas fait le pas nécessaire et n'envisage pas, pour le moment, son retour dans le Parti. Mais les retrouvailles étaient suffisamment joyeuses pour que Bernardini donne à l'événement toute sa dimension avec la participation des responsables de toutes les sensibilités. Ils étaient donc tous présents, de Michel Pezet à Marie-Arlette Carlotti, sans oublier Jean-François Picheral et Jean Masse, ce jeudi.

Et c'est Charles-Emile Loo, figure historique du socialisme marseillais et vieux complice de Gaston Defferre qui, très ému, lança : "Nous revoilà tous ensemble ! Mais, finalement, nous ne nous sommes jamais quittés !"

Conscient que "dans la division, nous ne pouvons rien réussir, on peut tout faire dans la cohésion et l'unité", Pierre Mauroy donnait tout de suite un objectif de succès aux socialistes marseillais pour les régionales de 1992. Reprenant habilement à son compte la candidature de Bernard Tapie, déjà candidat officieusement soutenu par de nombreux responsables nationaux ou régionaux, le premier secrétaire lui a donné une onction socialiste. "Si Tapie est candidat, nous le soutiendrons." Reste maintenant à transformer ce pas en avant en marquant un but l'an prochain.

J.M.

DROITE FN

les liaisons dangereuses

G. Longuet a relancé le débat à droite sur l'alliance avec le Front national. Comme d'habitude, l'opposition est très floue sur le sujet.

C'est un véritable pavé dans la mare et un gros couac politique : en justifiant par avance des alliances locales avec le Front national, Gérard Longuet prend le risque de revigorer une extrême droite affaiblie par la guerre du Golfe. Ce n'est pas un hasard si c'est dans les Bouches-du-Rhône que le président du Parti républicain a accepté le principe de désistements locaux ; dans les départements du Midi où le FN est bien implanté, il a pour lui les trois quarts de sa formation. Jean-Claude Gaudin gère la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur avec l'extrême droite. Un autre républicain, Jacques Blanc, a également conclu des alliances au grand jour dans le Languedoc-Roussillon.
Ces concessions dans tous les cas apparaissent comme une stratégie à courte vue. Loin d'endiguer la progression du FN, les flottements de la droite ont toujours renforcé son aile extrême. Aujourd'hui, Bruno Mégret pavoise. Il croit très possible de conquérir la région PACA lors des régionales de l'année prochaine. Il devrait lancer sa campagne le 11 mai par un grand meeting en plein air en haut de la Canebière. Dans l'entourage de Jean-Marie Le Pen, on explique sans sourire que la conquête du Midi constituera une étape décisive dans la progression du Front national vers le pouvoir.

Dans ce contexte, rien n'est aujourd'hui clair dans l'opposition. La droite donne le sentiment de pratiquer un surf malhabile, écartelée entre ceux qui, comme Pierre Méhaignerie, parlent d'une "ligne jaune" à ne pas franchir, et ceux qui, à l'image de Michel Poniatowski, sont favorables à des accords tout terrain.

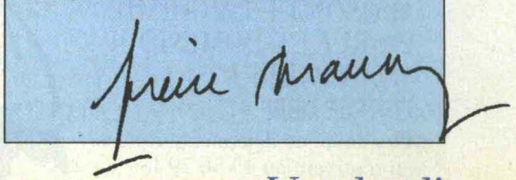
COMPORTEMENTS EQUIVOQUES

Officiellement, il n'y a pas d'ambiguïté puisque l'article 7 de la charte de l'UPF stipule que, "en toutes circonstances, l'Union pour la France n'apportera son soutien qu'à des candidats qui défendent ses valeurs politiques et morales." Mais, au-delà des intentions, chacun, en fonction de sa stratégie personnelle, tente de tirer son épingle du jeu. Giscard, persuadé d'être le seul présidentiable sérieux à droite, pratique l'art de la courtoisie avec Le Pen. Quant à Chirac, il s'est montré pour le moins sybillin dans son entretien au "Journal du Dimanche". Au RPR aussi, on ne veut surtout pas risquer de mettre en péril ses chances de récupération d'un électorat lepéniste en mal de repères.
Résultat : des comportements équivoques et la dernière stratégie en date, qui consiste à se dédouaner en rejettant la balle dans le camp du gouvernement, accusé d'être le responsable de ces liaisons dangereuses. C'est pourquoi Gérard Longuet lui demande de renoncer à instaurer un scrutin régional à deux tours. Une argumentation pour le moins ambiguë, qui promet de belles empoignades dans les rangs de l'opposition. La question des alliances, que l'on croyait définitivement réglée, sera relancée lors du bureau politique de l'UPF du 10 avril. Les centristes demanderont des explications à Gérard Longuet sur ce que beaucoup, à droite, considèrent come une bourde.

Caroline Nicolas

Le parti qui marche

La convention nationale des 6 et 7 avril prochains constitue un rendez-vous important. Elle est notre première réunion de ce niveau depuis le cessez-le-feu. Elle se trouve dans une période décisive pour donner une impulsion à la hauteur de l'enjeu que représente le Projet. Elle est aussi l'occasion de traiter de l'avenir du Parti socialiste. A un moment où les organisations politiques se trouvent en bute à des attaques, il apparaît nécessaire de profiter de cette période pour mettre en exergue d'indéniables réussites qui sont celles de notre parti et qu'il appartiendra à notre convention nationale de prolonger.
Le Parti élargit son audience internationale. Il n'a sans doute jamais été aussi à son aise dans l'Internationale socialiste. Il est en mesure de prendre en charge à grande échelle, grâce à la Fondation Jean-Jaurès, la formation de responsables étrangers.
Le Parti accentue son effort de formation. La création du Centre Condorcet nous donne aujourd'hui les structures et les moyens de réaliser les plus grandes actions pour préserver la mémoire et préparer l'avenir.
Le Parti informe. 180.000 militants lisent attentivement "Vendredi". Pour 100.000 sympathisants, notre journal constitue dès aujourd'hui un lien régulier avec le Parti ; il pourra demain être le vecteur de relations plus étroites.
Le Parti se rassemble. Trop lentement et trop timidement ? Oui, souvent. La semaine dernière, pourtant, plus de 2.000 militants ont scellé à Marseille la réconciliation du Parti avec lui-même et ont manifesté leur volonté de voir leur fédération surmonter ses divisions pour renouer avec la dynamique du succès.
Le Parti débat. La Fondation Jean-Jaurès multiplie les colloques : sur la transition démocratique au Maghreb, sur la politique industrielle, bientôt sur la justice et l'Etat. L'assemblée générale du groupe des experts poursuit ses réunions mensuelles : hier, le nouvel ordre mondial, l'écologie, les retraites ; demain, les relations du travail. Des rencontres régionales thématiques vont être organisées dans le cadre de l'élaboration du Projet.
Bref, le Parti travaille !



BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ La délégation de la commission des lois de l'Assemblée nationale qui s'est rendue à la Réunion après les incidents du Chaudron estime que "la responsabilité des dirigeants de Télé Free Dom, dans le déclenchement, sinon l'organisation des troubles était un fait patent". Conduite par Michel Sapin, président de la commission des lois, cette délégation précise "qu'aucun élément ne permet d'accréditer la thèse d'un complot politique ou de troubles organisés à l'initiative du PC réunionnais".

■ Du 10 mai au 21 juin, les jours de fête et de commémoration vont se succéder pour les socialistes. Des dix ans de l'élection de François Mitterrand aux vingt années d'Epinay, plusieurs rendez-vous seront proposés. Entre autres : une convention extraordinaire le 15 juin, à Epinay, une journée portes ouvertes dans les sections le 21 juin et, en prime, un superbe numéro 100 de "Vendredi", le 10 mai.

■ Situation pour le moins choquante : le conseil des ministres du 20 mars a décidé que la loi sortant le tabac de l'indice des prix ne s'appliquerait pas cette année, sauf pour le SMIC, le RMI et la DGF (dotation globale de fonctionnement des villes).
La France à deux vitesses n'aurait pas rêvé mieux : un indice sans tabac qui ne monte pas pour les pauvres, un autre qui monte avec le prix des cigarettes pour les autres. On attend l'explication.

■ La session parlementaire ordinaire qui s'est ouverte le 2 avril sera consacrée aux réformes de la dotation globale de fonctionnement des communes, de l'administration territoriale, du statut de la Corse, de l'aide juridique. Elle abordera également la réforme hospitalière, un projet de loi sur la ville et la modification du mode de scrutin pour les élections régionales de 1992. Des débats houleux en perspective !

Sartrouville : rouvrir le dialogue

Quand la conjonction du chômage et de l'exclusion sociale, du meurtre d'un jeune et de l'irresponsabilité d'un élu accumule les violences.



Sartrouville après Vaulx-en-Velin. Le malaise des banlieues existe mais ce n'est pas un tiroir à ranger des idées toutes faites. La cité des Indes et le Mas du Taureau font partie des 400 quartiers en difficulté recensés par la DIV (délégation interministérielle à la ville), pas des 60 sites-pilotes. Mais, que les incidents éclatent là où le risque n'était pas présumé le plus grand ne fait pas de toutes nos banlieues ces lieux retranchés dangereux à traverser que décrit une certaine presse. "Sartrouville, ce n'est pas Chicago, objecte Michel Gruel, conseiller municipal minoritaire PS, ancien maire-adjoint. Cette ville possède des équipements sociaux, des maisons de quartier, un théâtre. Mais on a stoppé son développement, la cité a été délaissée. La cafétéria, c'était le lieu de rencontre des jeunes du quartier." Avant, semble t-il, d'être un lieu de consommation pour le jeune Djamel. Premier malentendu qui vire au drame. Première question posée : l'hypermarché, la sécurité, les vigiles. Euromarché sent tellement les deux logiques en affrontement qu'il offrira de sponsoriser les activités des associations de jeunes. "Y a rien, pas d'infrastructure" est le leitmotiv d'une jeunesse qui ne sait pas gré à la société de son désœuvrement forcé.

WETZEL DECHAINE TOUTES LES PASSIONS

"Invariant chez ces jeunes, leur origine sociale modeste, voire pauvre, leur parcours scolaire chaotique marqué par l'échec, leur non-adaptation aux qualifications techniques, leurs frustrations sociales, leur appartenance à des familles de plus en plus déstructurées", constate Adil Jazouli. Terreau de l'exclusion sociale qui nourrit l'apathie ou la violence. Encore ne faut-il pas confondre. La première des violences fut celle de la brutalité et de la peur qui a provoqué mort d'homme. Celle en retour, limitée, se justifie par la colère. C'est moins le cas de l'émeute de la nuit du 24 au 25 mars, plus téléphonée. A moins de rêver d'une société aseptisée, on ne peut attendre de jeunes qui avaient vu tuer un des leurs un flegme imperturbable. Les services de police et les autorités de l'Etat l'avaient compris, mais pas le maire de la ville. Laurent Wetzel déchaîne aujourd'hui toutes les passions. A commencer par les siennes. Jean Le Gars, conseiller régional socialiste, qui a été 6 ans principal de collège à la cité des Indes lui reproche "son manque de contrôle, ses coups médiatiques inconsidérés. Il a tenté de disloquer le tissu associatif, gelé longtemps le Développement social des quartiers parce qu'il n'avait pas le nombre de policiers qu'il demandait, mis en quasi-sommeil le comité local de prévention de la délinquance." L'imprévisible Wetzel, élu CDS hors-norme, peut aussi bien inscrire la préférence nationale dans son programme qu'attaquer une société immobilière pour discrimination raciale. Mais, dans le bulletin municipal, sous le titre : "Nous materons les voyous d'où qu'ils viennent", il écrit : "Pourquoi cette indulgence et cette passivité ? (de la presse et de la police). Après enquête, nous avons appris que la réponse à ces deux questions tenait en une phrase : parce que ces voyous étaient maghrébins." A l'en croire, les jeunes de la cité ne sont pas les seuls voyous puisque, dans des interventions médiatiques, Michel Rocard, Michel Delebarre, Philippe Marchand et même le secrétaire général de la FASP ont été accusés de... forfaiture.

La nuit d'émeute du 24 au 25, avec certains manifestants moins directement concernés par la mort de Djamel et plus agressifs, qui n'étaient pas tous de Sartrouville, montre assez les dangers d'une violence nihiliste qui peut tenter des jeunes sans projet et sans avenir.

Insuffisance des structures, absence de dialogue. Aux multiples questions que pose le passage, selon l'expression d'Alain Touraine, d'une société d'exploitation à une société d'exclusion, s'ajoute pour le gouvernement et, notamment le ministre de la Ville, Michel Delebarre, qui réunit les protagonistes sartrouvillois à la préfecture des Yvelines, celles que peut poser le comportement bloquant d'un élu : comment faire, quand la volonté politique manque sur le terrain, sans mettre en cause la décentralisation ?

Bernard Chaouat

FONDATION JEAN JAURÈS

En présence de Henri Nallet,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

LA JUSTICE ET L'ETAT

INDÉPENDANCE, RESPONSABILITÉ ET LIBERTÉ DU JUGE



SAMEDI 13 AVRIL 1991
DE 9 H 30 A 18 H.

MAISON DE LA CHIMIE
28, RUE ST-DOMINIQUE
75007 PARIS

ENTRÉE LIBRE

Possibilité de déjeuner sur place en réservant au 45 56 79 15 (prix 250 F).

FONDATION JEAN JAURÈS

10, rue de Solférino
75007 PARIS - Tél. 45 56 79 15

Sous la présidence de Jean Gicquel

des habits neufs pour le technique

Réduction des horaires, aide pédagogique, renforcement du lien entre lycées et formation permanente. Six mois après l'enseignement général, le Conseil national des programmes rend son verdict sur l'enseignement technique et professionnel.

"Filières techniques et professionnelles et échec scolaire sont abusivement assimilés, en particulier par les enseignants", observe en ouverture Didier Dacunha-Castelle, président du Conseil national des programmes (CNP). Résultat : les jeunes s'engouffrent de plus en plus massivement dans les filières générales où les débouchés sont souvent plus aléatoires. Aberration supplémentaire : l'absence de la technologie dans les voies générales associe cette discipline à l'échec scolaire rendant quasi impossible un renversement d'image et une orientation autre que par l'échec vers les voies industrielles.
Pourtant, souligne le rapporteur, "beaucoup de réformes très importantes ont été mises en place au cours des dernières années : rénovation des diplômes, création des bacs professionnels, explosion des capacités de l'enseignement supérieur technologique (classes de préparation au BTS)."

34 HEURES PAR SEMAINE

Objectif majeur pour le CNP : mettre fin au cloisonnement entre enseignements général, technologique et professionnel. L'augmentation considérable des effectifs en seconde dite indifférenciée -qui ne mène en fait qu'aux baccalauréats généraux A,B,C,D- est un "mouvement social profond". La seconde doit donc devenir vraiment indifférenciée, "aucune option ne doit être requise pour entrer dans une première, quelle qu'elle soit." Dans la même optique, la place des disciplines générales devrait être renforcée dans ces filières et les passerelles multipliées. De même, pour apprendre à ces élèves, qui accèdent de plus en plus nombreux à l'enseignement supérieur, à travailler seuls, le CNP souhaite une diminution de l'emploi du temps "qui ne devrait jamais dépasser 34 h" (il atteint jusqu'à 39 h). Il demande également l'introduction d'une aide pédagogique personnalisée.
En aval, toute formation doit se terminer par un cycle professionnalisé offrant des débouchés en termes d'emplois qualifiés dès le CAP. Cette mission de l'Education nationale n'exclut pas que d'autres voies, tel l'apprentissage, puissent exister parallèlement : le Conseil refuse et le tout-Etat et le tout-entreprise. La formation des enseignants de LP dans les IUFM devrait intégrer des stages en entreprise.
Pour les contenus, le CNP suggère que, dans ces filières aux débouchés très liés aux besoins régionaux, 20% des programmes soient laissés à l'innovation locale.
Enfin, il faut cesser d'opposer formation initiale et formation permanente : ainsi, les CAP devraient s'ouvrir aussi bien aux élèves qu'aux professionnels et fonctionner sous forme d'unités capitalisables. De la souplesse avant toute chose.
L'enseignement technique et professionnel concerne plus de la moitié des lycéens, ceux qu'on a vus dans la rue à l'automne. Si l'on en juge par le faible écho soulevé par ce rapport dans les médias, à mille lieues de l'événement qu'avait constitué le premier sur l'enseignement général, il reste encore beaucoup à faire pour qu'ils soient considérés comme des lycéens à part entière.
La réforme des lycées interviendra en 1992. Lionel Jospin rendra son verdict en avril. Ensuite, le CNP s'attaquera au collège, point faible du système. Toutes les enquêtes le montrent : c'est en 6e et en 5e que les écarts se creusent, définitivement.

P.J.

▼ *Un enseignement largement rénové qui souffre d'une mauvaise image.*



BREF... EN BREF... EN

■ **Congrès gagné pour Christophe Borgel, président de l'UNEF-ID, premier syndicat étudiant (socialiste) le week-end dernier. Objectif : débarrasser le syndicat de l'image d'annexe du PS, avec une logique de courants très démobilisatrice pour les étudiants. Début d'une mutation annoncée ? Christophe Borgel a rallié 69% des suffrages.**

■ Drogue : 24 h sur 24, un numéro de téléphone anonyme -le 48.09.13.13- met à la disposition de tous, jeunes, familles, éducateurs, tous les renseignements utiles pour s'orienter dans les réseaux éducatifs, sanitaires, sociaux et juridiques.

■ **"Qu'est-ce qui compte le plus pour réussir sa vie ?" 62% des lycéens, interrogés par le magazine "Phosphore", répondent : "avoir un métier qu'on aime". "Fonder un foyer" n'arrive qu'en troisième position avec 31% des suffrages.**

■ Unanimité au Conseil supérieur de l'éducation des syndicats enseignants et des associations de parents d'élèves contre la modification du calendrier scolaire -retour aux trois zones. Tous les partenaires sont partis en claquant la porte, sauf le CNPF et l'Association des maires de France. Le CSE n'ayant qu'un rôle consultatif, le nouveau calendrier sera cependant appliqué jusqu'en 1993. Le suivant -1993-1996- pourrait inaugurer des zones pour les vacances d'été.

■ **Nouvelle filière pour devenir ingénieur : la "Maison de la production", créée par les patrons de la métallurgie de l'Isère et l'Education nationale, offrira à la rentrée prochaine des formations allant du CAP au diplôme d'ingénieur par l'apprentissage.**

■ Métro-bus parisiens : diminution de 10% de la délinquance. Vols à la tire et agressions de voyageurs et d'agents chutent de 25%.

■ **Premières Assises nationales du judaïsme laïque et humaniste organisées par les principales associations juives de gauche, au Sénat, les 6 et 7 avril.**

■ Le philosophe Jean Baudrillard, auteur de l'article malheureux "La Guerre du Golfe n'aura pas lieu", essaye d'expliquer dans "Libération" que "la guerre du Golfe n'a pas eu lieu". Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé "Simulacres et simulation".

■ **Le projet de loi sur l'aide juridique, pour permettre un accès plus égal à la justice, devrait être présenté au Parlement lors de cette session. Le Conseil économique et social donnera son avis le 27 mars.**

■ Paul Touvier bientôt jugé ? Le juge d'instruction Getti pense boucler, "autour de l'été", le dossier de l'ancien chef du service de renseignements lyonnais de la milice en 1943-1944.

■ **Diminution des accidents de la route : le nombre des tués en un an est passé en-dessous des 10.000. Chiffre encore trop lourd mais tendance positive : depuis novembre 1990, le nombre de vies sauvées augmente chaque mois de 100 à 200.**

pour un nouvel impératif industriel ?

La Commission des comptes de la nation révise ses prévisions à la baisse. Les chiffres du chômage, eux, sont à la hausse : 1,8% en février. De quoi relancer le vieux débat sur la politique industrielle, qui replace en son cœur, le rôle de l'Etat.

La croissance sera bien moins forte que prévu en 1991, selon Pierre Bérégovoy, qui présentait le jeudi 28 avril les prévisions officielles devant la Commission des comptes de la nation : 2% au lieu de 2,7% comme on le pensait lors du vote du budget. Le ralentissement de la conjoncture est net, et il va se prolonger si l'on en croit les experts qui tablent pour 1992 sur 2,5%.

Après trois années de croissance supérieure à 3%, la guerre du Golfe n'explique pas à elle seule cette langueur de l'économie française qui, manifestement, va se prolonger bien au-delà du conflit armé. La crise actuelle plonge ses racines dans l'histoire, qui a façonné les comportements des différents acteurs, comme l'a montré le colloque de la Fondation Jean-Jaurès, le mercredi 27 mars, sur "Quelle politique industrielle pour la France ?" Pour une bonne part, le constat est déjà connu. Dans le nouvel ordre économique international qui se dessine sous nos yeux, la France manque d'une spécialisation affirmée : elle vend un peu de tout, et elle achète un peu de tout. Mais, pour Jacques Mazier, professeur d'économie à Paris XIII, "La spécialisation est une chose qui ne se décrète pas, elle se construit progressivement." L'industrie française s'est réfugiée dans le haut de gamme, a peu exploité les produits de moyenne gamme et n'a pas cherché à améliorer la qualité de ses produits. Elle a fait, certes, de gros efforts de recherche-développement, mais ils étaient centrés sur les hautes technologies (aérospatial, aéronautique...), tournés vers les grands groupes, sans diffusion vers les secteurs intermédiaires.

UNE FRANCE INDUSTRIELLE A DEUX VITESSES ?

Il en résulte, pour Jean-Pierre Jouyet, du ministère de l'Industrie, une France industrielle à deux vitesses : à côté de groupes importants et dynamiques, existe tout un réseau de PME-PMI, moins dense que dans la plupart des autres pays. Les entreprises moyennes allemandes sont deux fois plus grosses que leurs homologues françaises.

Or, que se passe-t-il du côté de l'Allemagne et du Japon ? Pour Benjamin Coriat, professeur d'économie à Paris XIII, "Ces deux pays ont des compromis sociaux internes très différents, mais ils ont un point commun : ils sont les deux battus de la guerre et, donc, les deux interdits de recherche militaire." Ils ont mobilisé leurs énergies à autre chose. L'Allemagne a un coût en travail parmi les plus élevés du monde, une durée du travail la plus courte du monde et un syndicalisme le plus sûr et le plus garanti du monde. Mais les trois points forts de l'exportation allemande (automobile, machine-outil et chimie fine) ne sont pas des produits de haute technologie : ce sont des produits de haute qualité, ce qui est très différent. Cette qualité du travail allemand vient de la qualité de sa main-d'œuvre, avec un système de formation duale à l'école et dans l'entreprise qui favorise une flexibilité par le haut qui garantit l'ensemble des statuts. Le Japon a, lui aussi, une politique de qualité qui lui permet de tenir, et une formation intensive qui fait de ses salariés des travailleurs multifonctionnels, mais il ajoute un élément supplémentaire par rapport à l'Allemagne : une spécialisation sur les produits nouveaux.

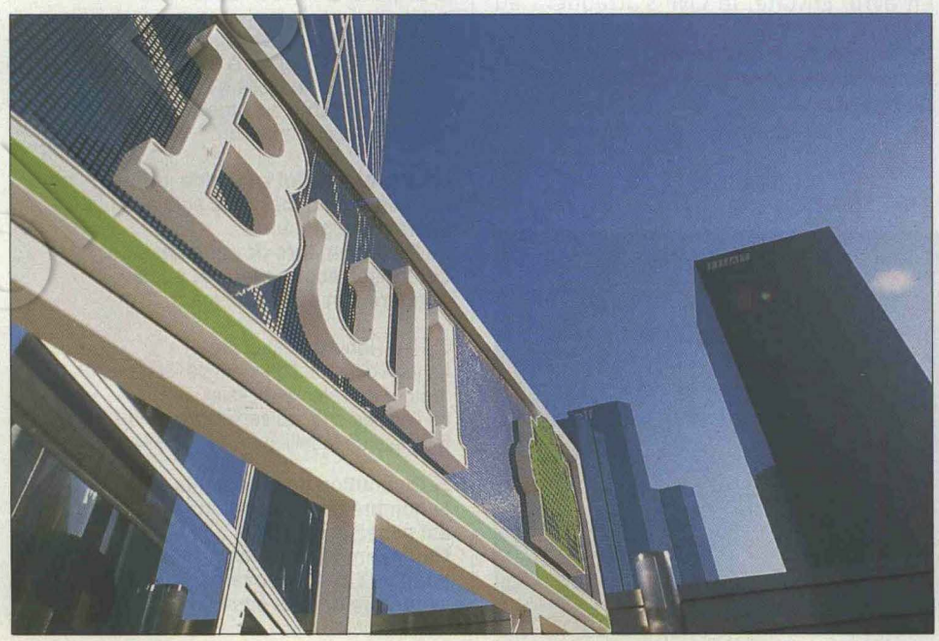
UNE POLITIQUE DEFENSIVE

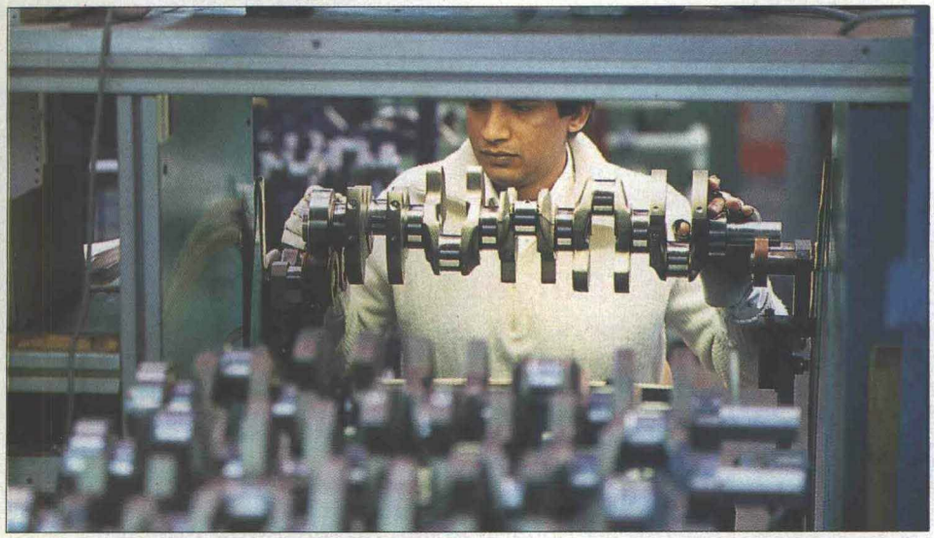
L'attitude de la France ? Elle a très bien été décrite, selon Jean-Louis Joliot, de la CFDT, par un dessin du caricaturiste Lauzier : "Cette machine, nous ne la vendons pas, mais nous la fabriquons nous-mêmes." Pour Gérard Lafay, directeur adjoint du CEPII, un institut de conjoncture, "La perte de marché est un phénomène long, durable. Il faut mettre en cause la politique de l'Etat, quelle que soit sa couleur politique." Le premier âge de cette politique s'est voulu d'intervention sectorielle, de protection des industries naissantes (comme dans toute l'Europe d'ailleurs), mais surtout d'aide aux secteurs en

Chômage : + 1,8%

Durant le mois de février, 45.000 demandeurs d'emploi supplémentaires se sont inscrits à l'ANPE, soit une hausse de 1,8% : ils avaient été 11.000 à les précéder en janvier. Jamais, depuis février 1987, l'augmentation n'avait été aussi brutale. Aujourd'hui, avec plus de 2,5 millions de demandeurs d'emploi, 9,2% de la population active est au chômage.
Les salariés en poste sont relativement épargnés pour l'instant : les licenciements économiques ont continué à baisser, de même les entrées en chômage à la fin d'un contrat à durée déterminée. En fait, cette évolution reflète le gel des embauches qui a accompagné la guerre du Golfe. Les offres d'emploi ont diminué de 15,7% en un mois et de 21,4% en un an. Ce gel des embauches a surtout touché les jeunes, qui ont plus de mal à trouver un premier emploi après être sortis du système scolaire.

▼ *De gros efforts de recherche-développement centrés sur les hautes technologies.*





▲ *L'Allemagne a un coût en travail parmi les plus élevés du monde, la France le plus faible, selon le CNPF lui-même.*

déclin. De cette politique défensive est issue l'absence de spécialisation de l'industrie française. Le deuxième âge de la politique industrielle a débuté dans les années 80, avec le soutien aux entreprises et la promotion d'un champion national dans les secteurs les plus importants. Qu'elle soit de variante étatiste, avec les nationalisations, ou libérale avec la croyance dans le fonctionnement de la concurrence qui fait office de sélection naturelle et nationale, cette politique devient aujourd'hui "ambigüe". Quand les entreprises françaises exportent, leur intérêt et celui de la nation convergent. Mais, quand elles délocalisent leurs activités, les intérêts peuvent diverger. Pour Gérard Lafay, les investissements étrangers en France sont plus intéressants que les investissements français à l'étranger : or, l'an dernier, les seconds ont été trois fois plus importants que les premiers.

Il faut donc en venir au troisième âge de la politique industrielle : "Une action globale qui rendrait le territoire national attractif pour les entreprises françaises et étrangères." En organisant un potentiel de chercheurs de haut niveau, un rapport favorable entre la qualité et le coût de la main-d'œuvre, et un ensemble performant de transport et de communication. "Tous ces comportements relèvent du rôle de l'Etat. Il faut repenser une nouvelle planification, orientée sur le long terme, dont l'impératif industriel deviendrait la clef de voûte."

L'ETAT DOIT PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT

Pour Jean-Louis Levet, du ministère de l'Industrie, "L'industrie est devenue l'arme de la guerre économique. Car nous ne sommes plus en termes de concurrence, mais bien de guerre" entre les Etats. La France, qui fait un complexe industriel d'infériorité, péche "par timidité et angélisme". Elle "doit se battre à armes égales" avec les pays qui disent qu'il ne faut pas être interventionniste et protectionniste mais qui le sont. "Nous, nous avons bloqué les magnétoscopes à Poitiers en 1982" : nous l'avons publié au Journal officiel. Pour construire un grand aéroport, le Japon a fait un appel d'offres international mais n'a donné aux entreprises étrangères un cahier des charges qu'un an après l'avoir remis aux entreprises japonaises, et encore, incomplet : l'aéroport est construit à 100% par des entreprises japonaises. Il existe de nouvelles formes d'entraves protectionnistes, par la technique, par les normes, que la France n'a manifestement pas encore assimilées. "L'Etat doit jouer un rôle complet. L'Etat, pas la technocratie. Il doit promouvoir et accompagner un nouveau modèle de développement."

Lequel ? C'est toute la question.

Monique Grima

Bruxelles : davantage d'interventionnisme ?

La Commission de Bruxelles serait-elle en train de s'interroger, elle aussi, sur le bien-fondé d'une politique trop exclusivement libérale ? Il y a quelques semaines, elle soulignait déjà la nécessité d'accélérer la restructuration de l'industrie textile européenne et reconnaissait que des interventions publiques seraient nécessaires. Elle vient de présenter, il y a quelques jours, un programme d'action communautaire pour l'informatique. Bull, en particulier, en aura bien besoin ; il vient d'annoncer une perte de 6,8 milliards en 1990 pour un chiffre d'affaires de 34,6 milliards. L'Etat actionnaire a annoncé qu'il ferait son devoir.

BREF... EN BREF... EN

■ Renault a enregistré une baisse de 6,2% de son chiffre d'affaires consolidé en 1990.

■ La SNCF a eu, en 1990, un exercice en équilibre pour la deuxième année consécutive, avec un excédent de 17 millions de F. Son conseil d'administration a, en outre, entériné le plan d'économies de 600 millions qui avait provoqué la colère des syndicats et la grève des cheminots à la mi-mars.

■ La fédération CGT de l'Energie dénonce les directives de la CEE visant le monopole d'EDF-GDF en matière d'importations et d'exportations. Les conséquences en seraient "catastrophiques" pour le personnel et les usagers.

■ Le gouverneur de la Banque de France plaide pour la fermeté dans son compte rendu annuel au président de la République et, en particulier, pour des taux d'intérêt plus légers pour attirer les capitaux étrangers.

■ Le produit national brut américain a reculé seulement de 1,6% au quatrième trimestre 1990, et non de 2% comme on s'y attendait. La croissance des USA a été en définitive de 1%, le taux le plus faible depuis 1982. Ces chiffres étant meilleurs que prévu, certains pensent que la récession ne durera encore que peu de temps.

■ Devanlay, le numéro deux de la confection en France, va supprimer 249 emplois sur un total de 4.500. Les usines touchées fabriquent des sous-vêtements et les célèbres chemises Lacoste.

■ Les Belges vont-ils bientôt devoir payer le droit de faire des chèques, des prélèvements ou des virements sur leur compte bancaire ? Il est fortement question que le gouvernement en accorde l'autorisation aux banques dans quelques semaines.

■ Lors de la troisième séance de négociation paritaire sur le formation, le CNPF a proposé aux syndicats "un contrat de préparation à l'insertion" qui remplacerait les SIVP.

■ Esso vient de vendre 3 milliards de F son siège de la Défense, d'une superficie de 30.000 m².

■ BP diminue le nombre de ses stations-service, passé de 1.200 début 1990 à 800 début 1991. Il s'agit de "petits points de vente qui n'avaient pas d'avenir". Les usagers apprécieront.

■ La RATP a annoncé la suppression "très prochaine" de la première classe dans le métro parisien.

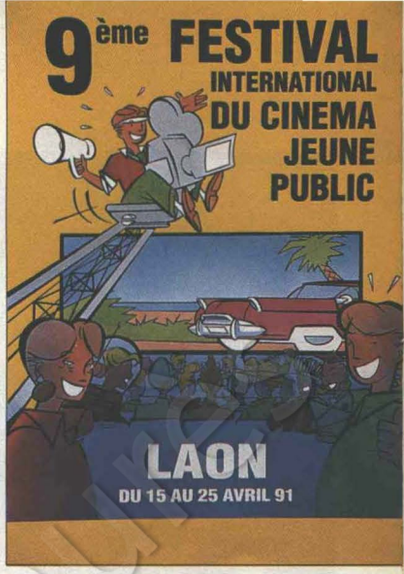
■ IBM, le numéro un mondial de l'informatique, va supprimer plus de 14.000 emplois, soit environ 3,8% de son effectif mondial qui est déjà passé de 400.000 personnes en 1986 à 374.000 fin 1990.

■ Jean-Louis Giral a indiqué qu'il souhaitait être déchargé de ses fonctions de président de la commission sociale du CNPF à la fin de l'année. Il ne se présentera pas contre François Périgot, si celui-ci est à nouveau candidat. Il n'a pas précisé ce qu'il ferait dans le cas contraire.

C . L . U . B

Vendredi

Coup de cœur de "Vendredi", cette semaine, pour le Festival international du cinéma jeune public à Laon et coup de cœur de nos lecteurs pour la pièce "Lettres de Louise Jacobson" du Théâtre d'Eleusis à Paris : on vous donne 10 places supplémentaires, appelez-nous vite !





Commandez-le, nous vous l'envoyons !

"Un livre qui permet enfin de comprendre ce parti d'une extraordinaire diversité, à l'heure d'un tournant de son histoire"
Philippe Vallet, "France-Info"

"... Une (enquête) qui amène, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités, à s'interroger sur la place des partis dans la France actuelle"
"Le Progrès"

"...Un ouvrage qui s'adresse autant aux solferinologues avertis qu'à un large public... Une réflexion de fond sur l'évolution et le devenir du Parti socialiste"
J.-M. S., "Le Figaro"

9e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA JEUNE PUBLIC

LAON DU 15 AU 25 AVRIL

Le saviez-vous ?
Laon est devenu le lieu de rencontre privilégié des professionnels et amateurs d'un genre encore trop ignoré en France : le cinéma destiné au jeune public.
Avec 15 films en compétition, représentant 11 pays, 31 longs et courts métrages du monde entier, des rendez-vous, des ateliers, des animations... L'édition 1991 devrait connaître un éclat tout particulier.

Le Festival et Vendredi vous offrent 20 places pour 2 personnes à nos abonnés de Laon, de l'Aisne... et d'ailleurs.
☎ 45.56.78.56 (et 78.57)

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....

❑ *1 -* *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F***
*(étranger : DOM-TOM - CEE : **400 F** - autres pays : **600 F**)*

❑ *2 -* * Avec mon abonnement je commande :
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" : **300 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **400 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **400 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **450 F**

❑ *3 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
- ❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **200 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **250 F**

Soit au total.....F
Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal
Date *Signature*

***Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"**

Abonnez-vous les !

Spécial militants

Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" maintient l'ancien tarif d'abonnement (200 F) et vous offre " Dessins inspirés par l'actualité" ainsi qu'un "pin's"

N° de section |_|_|_|_|_| N°d'adhérent |_|_|_|_|_|_|
Mon nom.....
Adresse.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville.....

Je prends note que je recevrai en cadeau "Dessins inspirés par l'actualité" et le pin's "Vendredi"

Veuillez envoyer " Vendredi" de ma part à :

- 1 -
Nom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_|
Ville.....

- 2 -
Nom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_|
Ville.....

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
accompagné du montant des deux abonnements vendus soit 400 F

DOSSIER

LE CASSE-TETE DES PETITES VACANCES



D'un côté, douze millions d'enfants et leurs sept semaines de petites vacances scolaires ; de l'autre, deux millions de places dans les centres de loisirs, 400.000 dans les centres de vacances et des parents qui n'ont, eux, qu'une semaine l'hiver. Question : à quoi s'occupent les huit millions de petits qui restent ?

Dossier préparé par Patricia Jaffray

Bonne nouvelle ! Le nouveau calendrier scolaire -même revu et corrigé par les bons soins des professionnels du tourisme- respecte le rythme travail-repos nécessaire à la bonne santé de nos chères têtes blondes. Bonne nouvelle, mais... Qui va s'occuper de nos petits pendant les quatre plages de quinze jours que leur accorde leur ministre ? Esquisse du tableau : 67% des mères de famille travaillent ; les grand-mères vivent la plupart du temps loin, quand elles ne travaillent pas elles-mêmes. Sans compter que même les plus tendres n'ont pas nécessairement envie de compagnie enfantine quinze jours d'affilée... Résultat : 6 jeunes sur 10 (1) -soit près de huit millions d'enfants !- restent chez eux pendant toutes les petites vacances dont un tiers seuls ou avec leurs frères et sœurs. Y compris des tout petits : 9% des quatre/sept ans restent ainsi sans surveillance adulte. Ah les jolies vacances !

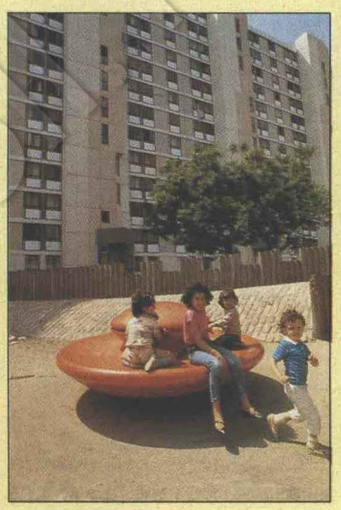
Les nouvelles colos

Les autres ? Il y a les veinards, 26,7% des Français, qui partent en vacances d'hiver. Exemple concret, récemment polémique : les départs à la neige de février concernent en tout et pour tout 8,7% des enfants. Evidemment, il y a les centres de vacances. Les "colos" de jadis, largement rénovées, touchent un public encore très limité. Elles accueillent 0,8% des petits écoliers à Noël, 1,5% à la Toussaint, 2% en février, 3,5% à Pâques (1). Bon an mal an, 350.000 enfants, -soit un sur quarante !- venus essentiellement des grandes agglomérations, s'égaillent ainsi à la neige, à la ferme ou à la mer pendant les petites vacances. De la voile au poney en passant par la musique, l'astronomie, la spéléo ou plus simplement la randonnée et la découverte de la nature, les centres ont su s'adapter aux aspirations des jeunes de cette fin de siècle. La preuve ? Sur dix enfants de huit/onze ans partis ainsi l'an dernier, huit ont "beaucoup" ou "énormément" aimé leur séjour. Dans le même sondage, 30% des huit/dix-huit ans se déclarent enthousiastes à l'idée de partir en centre de vacances. Bref, les patronages ét les colos de jadis, c'est fini. La cause est entendue : partir avec les copains, c'est super. Super mais coûteux. A l'exception de ceux qui transitent par des centres municipaux, la plupart des petits vacanciers sont issus de milieux au moins aisés, voire favo-



▲ *Les colonies d'aujourd'hui font rêver les enfants*

risés : coût moyen d'une semaine pour un enfant de douze ans : 2.000 à 3.000 F. Multipliés par deux pour le cas encore moyen d'une famille de deux enfants. Qui peut payer au bas mot 4.000 F quatre fois par an, sans compter les neuf semaines de congés d'été, pour envoyer ses chères têtes blondes respirer au grand air ? Les petites vacances collectives sont souvent un luxe. Dommage. D'autant qu'elles font rêver. Révolues, les colos de jadis, chantées par Pierre Perret. Fermes restaurées avec petites chambres à quatre lits, anciens hôtels de bord de mer, chalets, rien à voir avec les bâtiments ou les dortoirs sinistres de jadis. Renversement de tendance : les centres sont souvent des lieux d'innovation avec animateurs formés, projets pédagogiques dont les petits reviennnent les yeux brillants de souvenirs et de projets. Leur premier mot à la descente du train ? Pas "Papa, maman, vous m'avez manqué", mais "vivement l'année prochaine !"



Même évolution pour les centres de loisirs, ex-centres aérés municipaux, que fréquentent 7% des enfants. Là encore, l'innovation a largement changé le paysage : "Les bagarres et les jeux de marelle dans les cours de récré, c'est fini. Aujourd'hui, une grande majorité des centres organise des animations théâtre, des journées ski, des ateliers informatiques", observe Gilles Vallas (2). Si, là, l'obstacle prix ne joue pas, les capacités d'accueil restent très insuffisantes.

La grande débrouille

Résultat : pour la grande majorité des familles, les petites vacances, c'est d'abord le règne de la débrouille. Voisins, petits copains, reliquat de journées de vacances de l'un ou l'autre parent... ou congé maladie. Au total, huit millions de jeunes naviguent ainsi entre les copains, la télé, la rue et la cage d'escalier. Question d'autant plus cruciale que les pratiques de vacances sont très différentes selon les catégories sociales. En clair, pendant que les enfants des banlieues défavorisées traînent leur ennui sur le bitume, les enfants de cadres ou de membres des professions libérales font du tennis ou améliorent leur anglais. L'accès aux centres de vacances est aujourd'hui proportionnel aux revenus et à la catégorie sociale de la famille. Paradoxe : les associations d'éducation populaire créées pour permettre aux enfants les moins favorisés de partir en vacances accueillent aujourd'hui essentiellement des enfants de cadres moyens, voire supérieurs. Or, dans la marche vers plus d'égalité, les vacances sont un enjeu majeur. Qui n'a pas échappé au ministère. Une circulaire, signée Lionel Jospin et Roger Bambuck, demandait, début février, aux préfets de réunir toutes les structures et associations concernées par les vacances des jeunes. Premier résultat : toutes les informations pratiques, liste des centres et séjours, aides possibles, sont rassemblées par ville et département et accessibles en tapant sur minitel 36.15 JS. Reste que : "L'offre n'est pas adaptée aux petites vacances scolaires, déplore Jean-Philippe Berlemont, à Jeunesse et Sports. En particulier, beaucoup de locaux ne sont pas chauffés. Quant aux animateurs de l'été, ils ne sont pas toujours disponibles pendant l'année."

◀ *Huit millions de jeunes naviguent entre les copains la télé, la rue et la cage d'escalier.*

En 1990, le secrétariat d'Etat a versé 31 MF aux associations et collectivités locales. Insuffisant. D'autant que conseils généraux et régionaux font rarement de l'accueil des enfants une priorité.
La famille a changé. Il faudra bien que la société entérine cette mutation. Et assume un peu plus les loisirs des enfants. A quoi bon réformer l'école si seize semaines par an -vacances d'été comprises- on laisse les inégalités se creuser ? De manière vite irrattrapable.

(1) Sondage Sygnum pour le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des sports, à paraître en mai 1991.

(2) "L'Action éducative en centres de loisirs", maîtrise en sciences de l'éducation.

Des adresses

Pensez-y à l'avance et soyez exigeants : conditions d'accueil, de sécurité, formation des animateurs, coût des séjours variant d'un organisme à un autre. De nombreuses associations nationales organisent des centres de vacances ou des séjours linguistiques. Parmi elles :

- *Fédération Léo-Lagrange, 21 rue de Provence 75009 Paris, ☎ 42 47 03 13 ;*
- *Francas, 10-14 rue Tolain 75020 Paris, ☎ 43 67 40 00 ;*
- *Jeunesse au plein air, 21 rue d'Artois 75008 Paris, ☎ 45 62 94 84 ;*
- *Union française des centres de vacances, 19 rue Dareau 75014 Paris, ☎ 45 65 27 00 ;*
- *Scouts de France, 54 avenue Jean-Jaurès, 75940 Paris cedex, ☎ 19, 42 38 37 37 ;*
- *Union nationale des centres sportifs et de plein air, 62 rue de la Glacière 75640 Paris cedex, ☎ 43 36 05 20.*

Pour obtenir d'autres adresses, prenez contact avec les directions départementales de la Jeunesse et des Sports.

Les parents qui recherchent des formules de vacances presque à la carte (inscription à la journée, demi-journée...) peuvent se tourner vers les centres de loisirs municipaux, les centres aérés, les Maisons des jeunes, les caisses des écoles, les centres sociaux... Pour les activités proposées par la mairie de Paris, s'adresser au ☎ 42 76 30 58.

L'EVASION DANS LA VILLE

Saint-Herblain (44), Evry (91), deux villes parmi d'autres, qui tentent de résoudre le casse-tête des occupations des enfants et des ados pendant les petites vacances.

"Autant, pour une semaine, les familles pouvaient se débrouiller pour caser leurs gamins à droite, à gauche, un jour chez la grand-mère, un jour chez le petit voisin, autant, pour deux semaines, comme c'est désormais le cas, quatre fois par an, il faut une véritable stratégie d'accueil. "Dès qu'on a connu le nouveau calendrier, on a décidé d'augmenter le nombre de places des centres de loisirs", explique Dominique Chenantais, directeur du service Jeunesse à la mairie. Il faut dire qu'à Saint-Herblain, on a l'habitude de s'adapter à des demandes très diverses. Situé à la périphérie de Nantes, Saint-Herblain n'était encore, dans les années 60, qu'un gros bourg rural. Trente ans plus tard, il est la deuxième ville de l'agglomération et compte quelque 43.000 habitants. D'origine modeste, sa population, dont les jeunes de moins de 22 ans représentent plus de 35%, vit repliée autour de trois quartiers, séparés les uns des autres par plusieurs kilomètres. Ici, pas de centre-ville. On se dit du quartier Nord, de Bellevue, ou du bourg avant de se dire Herblinois. Fort de cette réalité, la municipalité socialiste a tissé un réseau d'animation qui quadrille toute la ville.

Des locaux intégrés aux quartiers

"C'est dans la diversité des formules proposées que réside l'originalité de notre politique", souligne Charles Gautier, à la tête de la municipalité depuis les dernières élections. Aux équipements centraux et aux infrastructures lourdes, ont été préférés des locaux intégrés aux quartiers : ici, une ancienne boutique, là un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble, plus loin un mobil home dont les jeunes prennent possession quand ils le veulent, spécialement pendant les vacances scolaires, en compagnie d'animateurs mis à leur disposition par la mairie. On y joue au flipper, on se retrouve pour une partie de baby-foot, on y mange un couscous préparé dans la cuisine. On est chez soi pour une heure ou une journée. Du centre de loisirs traditionnel à la colonie hebdomadaire, du camp d'aventure -les quinze/dix-sept ans ont eu droit à une transjurassienne à skis et, au printemps, ils traverseront la Bretagne en VTT- à la "bourse atout-jeune", du mois du livre au festival de théâtre, chacun peut trouver ce qu'il cherche à des tarifs défiant toute concurrence : 13 F à 59 F par jour, repas compris pour le centre le loisirs, 35 à 147 F pour les camps. Au total, ces formules à la carte concernent pendant les petites vacances quelque 600 jeunes de trois à dix-huit ans, 3.000 l'été.

Pour tous les goûts

La diversité, toujours et encore... Un mot que l'on retrouve également souvent dans la bouche des responsables de l'animation d'Evry, dans l'Essonne. Là aussi, on en trouve pour tous les goûts : colonies de vacances, bourses aventures, bourses initiatives, centres de loisirs...
Construit dans les années 70, Evry, tout comme Saint-Herblain, est lui aussi dépourvu de centre-ville. "Chaque quartier est une micro-ville, explique Patrick Couvidoux, directeur général du service Education. Il était donc nécessaire de prendre davantage en compte ce phénomène, les centres de loisirs traditionnels ne correspondant plus à cette réalité. Quatre centres dits "en milieu ouvert" remplissent donc cette fonction. Installés dans les écoles, ils accueillent gratuitement, de 9 h 30 à 18 h, quelque 200 enfants. Si l'on s'en tient strictement à la réglementation, ces enfants devraient être âgés de six à douze ans. Mais à Evry, comme ailleurs, la demande est trop criante et les besoins dépassent largement le strict cadre réglementaire. Décision a donc été prise d'accepter les enfants à partir de trois ans et jusqu'à treize ans.

Maddy Corneilly

■ Quelles aides ? ■

Sachez qu'il existe des aides financières pour les séjours en centre de vacances.

- *Les bons vacances pour les ménages avec un ou plusieurs enfants sont accordés par les Caisses d'allocations familiales en fonction du quotient familial (s'adresser directement à la CAF).*
- *L'aide financière aux vacances pour les enfants handicapés titulaires d'une carte d'invalidité dont l'un des parents au moins est fonctionnaire (s'adresser à son employeur).*
- *Les chèques vacances délivrés par les entreprises en fonction des revenus. On peut aussi se renseigner à l'Association des chèques vacances, ☎ 47 30 00 11.*
- *Les mairies, les bureaux d'aide sociale peuvent accorder une aide particulière en fonction des ressources des familles.*
- *Les artisans bénéficient de certaines possibilités, voir Chambre de métiers.*
- *Les services sociaux du secteur public (PTT, SNCF, Education...) accordent des aides ou des bons vacances.*

L'aide apportée par le comité d'entreprise : elle tient compte soit du quotient familial, soit des revenus imposables. Le C.E. peut prendre en charge une partie du séjour, la totalité, ou accorder un remboursement de frais de séjour une fois la facture payée.

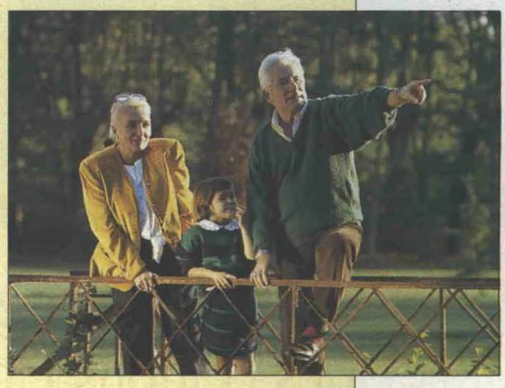
C.L.

QUAND LES PARENTS GALERENT

"C'est super ! A Pâques, je vais faire une colo de violon". Le visage épanoui sous une épaisse frange de cheveux noirs, Chloé, huit ans, saute de joie. Son jeune professeur de violon a proposé à ses élèves, du XXe arrondissement de Paris, de les emmener une semaine dans sa maison, près de Cergy-Pontoise. Coût du séjour : 2.000 F la semaine avec, au programme, musique le matin et poney l'après-midi. "C'est un peu cher pour nous, explique sa mère, mais Chloé adore le violon. L'essentiel, c'est que ça lui plaise. Pour le reste on se débrouillera."
Une chance cependant que Justine, la sœur de Chloé, qui n'a que trois ans, apprécie le centre de loisirs installé dans les locaux de son école, au cœur au XXe arrondissement. "La journée, déjeuner compris, revient à 22 F, précise sa mère. Ce n'est pas très cher, mais la rupture avec l'école n'est pas assez nette. Même cadre, mêmes horaires. C'est quand même ennuyeux."
Tellement que Nicolas, neuf ans, refuse catégoriquement de s'y rendre. "On ne peut même pas dormir le matin et on n'y fait rien d'intéressant." Sa sœur Juliette, de deux ans sa cadette, est aussi de cet avis. Seule solution pour leurs parents : payer une étudiante pour s'occuper d'eux. "A 43 F de l'heure, pendant quinze jours, vous voyez un peu ce que cela peut représenter, explique son père...

Confrontées au même casse-tête, Josette et quelques-unes de ses amies se sont groupées. A La Turballe, en Loire-Atlantique, où elles demeurent, aucun centre de loisirs n'ouvre ses portes durant les petites vacances scolaires. Une jeune femme qu'elles rémunèrent garde leurs enfants ensemble. "Il fallait bien trouver des solutions pour s'en sortir, dit Josette."

Des grands-parents disponibles, une espèce en voie de disparition. ▼

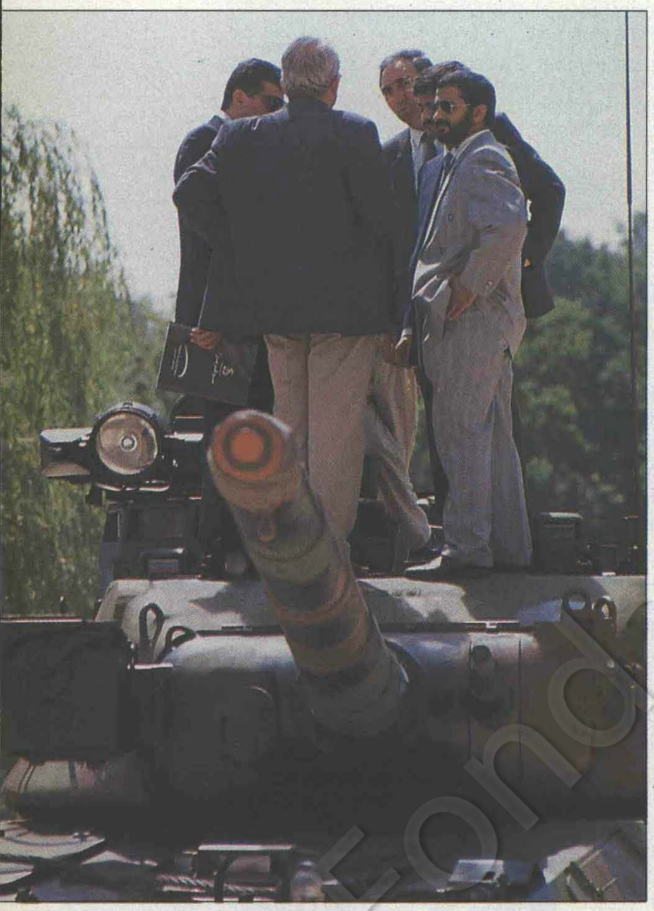


Paul-André et Geneviève, qui habitent Paris, n'ont jamais rencontré ces difficultés. Leurs enfants passent toutes leurs vacances dans la famille de leur père, en Corse. "La famille doit s'assumer en tant que telle", s'exclament-ils en chœur. Notre société a accepté le démantèlement de la cellule familiale. C'est pour cette raison que des parents se trouvent aujourd'hui dans des situations si tragiques !"

M. D.

le droit de vendre et le droit de se défendre

La guerre du Golfe repose la question du commerce des armes. D'autant que les soldats français ont été exposés. Notre politique en ce domaine a-t-elle été inconsidérée ? Quels principes poser pour l'avenir ?



▲ *Satory 1990 : vendeurs et acheteurs.*

agir sous l'égide des Nations Unies

En droit, le pouvoir exécutif dispose d'un plein contrôle sur les exportations d'armes (cf encadré). Dans les faits, la politique définie en matière de vente de matériels militaires ne peut être distinguée de la politique internationale de notre pays (cf l'embargo sur les exportations vers le Chili ou l'Afrique du Sud. Concernant l'Irak, les ventes de matériels français se sont étalées de 1974 à janvier 1988. A partir de 1981, elles se justifiaient par la nécessité de lutter contre le régime islamiste iranien. Ainsi, notre politique en matière d'exportation d'armes s'est-elle calquée sur notre analyse diplomatique de la situation dans le Proche-Orient.

La guerre entre l'Irak et les coalisés a à nouveau attiré l'attention sur les risques de surarmement entraînés par une non-régulation du commerce des armes. Des hommes politiques ont émis, notamment en France, et souvent sur un ton alarmiste, des propositions pour un meilleur contrôle. Les spécialistes savent que la question ne date pas d'hier et qu'elle n'a pas fondamentalement changé de nature après l'invasion du Koweït. Ce qui a changé, en revanche, c'est la possibilité offerte aux Nations Unies de jouer enfin le rôle qui lui était dévolu en 1945 et le relatif consensus international pour restreindre le commerce des armes. A cet égard, il faut distinguer ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas.

VERS UNE LIMITATION DU COMMERCE DES ARMES ?

Il est légitime qu'un pays dispose d'une quantité suffisante de matériels militaires pour garantir sa souveraineté et sa sécurité et qu'un pays ne disposant pas d'industrie d'armement cherche à acquérir des armes à l'étranger.

En revanche, on peut s'interroger sur la quantité ou la catégorie d'armes excédant les impératifs de sécurité dont dispose un Etat et sur l'utilisation que pourrait faire un pays non démocratique de ses matériels.

Ce n'est donc pas le commerce des armes en tant que tel qui est à bannir, mais il faut arriver à le réguler pour éviter les déséquilibres régionaux quantitatifs ou qualitatifs qui constituent des menaces à la sécurité. La réponse à une telle question ne peut plus être trouvée dans le cadre national trop exigu. Nombre de pays ont, ces dernières années, développé des industries d'armement et s'efforcent de rentabiliser leurs investissements en cherchant coûte que coûte des débouchés à l'exportation. Si la France décidait, seule, de s'interdire de vendre des armes à tel ou tel pays, les industriels de pays moins scrupuleux auraient tôt fait de satisfaire les exigences de ces Etats. La bonne conscience acquise ne serait d'aucun effet. Seule une action décidée par l'ensemble de la communauté internationale est susceptible de garantir un résultat efficace et, aujourd'hui, le relatif consensus règnant parmi les principaux pays exportateurs permet de croire en la réussite d'un tel objectif. En premier lieu, il s'agit d'assurer la transparence des livraisons et celle des arsenaux détenus par les Etats. Cette centralisation devrait être opérée à l'échelon des Nations Unies.

En second lieu, il faut mettre en place un régime de prohibition pour certains types de matériels. Pour les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques, ce régime existe déjà en droit. Il faut en renforcer les contrôles et les sanctions. Il faut également prohiber l'exportation de la technologie balistique et promouvoir des accords de désarmement régionaux portant sur les missiles sol-sol conventionnels.

Enfin, concernant les exportations de matériels conventionnels, il faut associer les pays importateurs d'armes au processus de limitation du commerce des armes sous peine d'y faire naître un sentiment de discrimination : les risques de tension Nord-Sud seraient aggravés par un régime défini unilatéralement par les pays du Nord. Il est donc préférable d'inscrire les transferts de matériels militaires dans le cadre de plafonds définis par des accords de désarmement ou de maîtrise des armements régionaux. C'est, de fait, le régime qui sera applicable en Europe après la ratification du traité CSCE. Il doit être étendu à d'autres régions du monde, à commencer par le Proche-Orient.

Jean-Pierre Maulny

Kurdes : l'indifférence

Un mois après le cessez-le-feu, la guerre continue et même s'intensifie pour le peuple irakien et plus généralement pour les minorités. Les armées de Saddam Hussein combattent avec une rare cruauté les insurgés qui tentaient de profiter de la déstabilisation du dictateur pour reprendre leurs droits.

Rien ne retient les généraux ni les hommes de la garde républicaine dans leurs opérations d'anéantissement des opposants. Face à cette situation, l'Occident apparaît inerte voire indifférent. Après la mobilisation extrême des mois de janvier et de février, cette attitude est proprement insupportable, indécente.

Certes, dans le cadre de l'ONU, les Alliés sont intervenus pour libérer le Koweït et, selon les règles en vigueur, les Etats sont tenus de respecter leurs frontières réciproques. Mais cela signifie-t-il pour autant que ceux qui vivent leur culture, leur spécificité en tant que minoritaires n'ont pas droit eux aussi au droit ? Les Kurdes ne revendiquent pas un Etat indépendant (lire "Vendredi" n°95) mais la reconnaissance de leurs droits de minoritaires dans les pays où ils vivent.

Le gouvernement français est intervenu au sein du Conseil de sécurité, le président Mitterrand a refusé de cautionner pareille "carence", tout cela est très bien. Mais on ne peut laisser Saddam Hussein exterminer les Kurdes en invoquant les règlements internationaux. N'est-il pas temps de prévoir, au sein de l'ONU, un système d'alerte et d'interposition qui garantisse aux minorités leurs droits essentiels ?

L.C.-S.

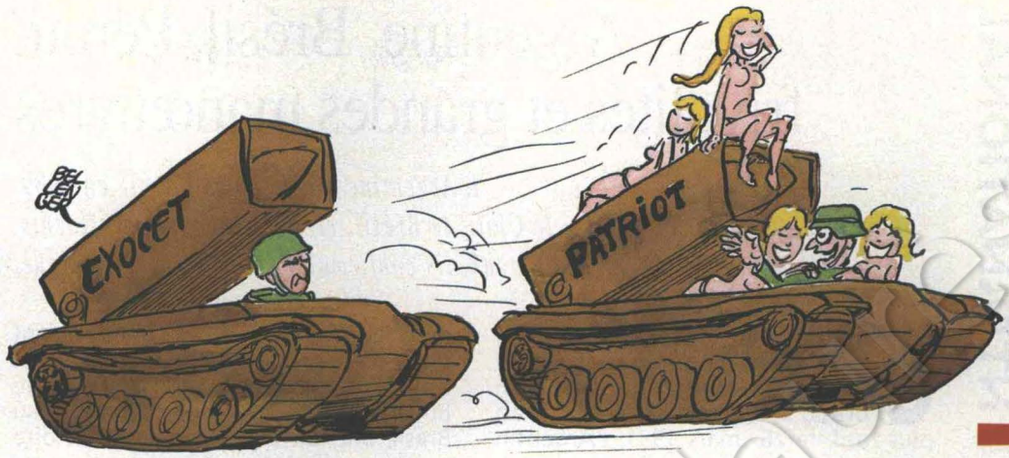
Gérard Renon : "interdire totalement, idée trompeuse"

Le dossier des exportations de matériel militaire est dans les nouvelles attributions de Gérard Renon.

"Vendredi" Votre action s'inscrira dans quelle direction ? *Gérard Renon, secrétaire d'Etat à la Défense.* Les exportations d'armement exigent une vigilance extrême, sanctionnée par un jugement politique les autorisant ou non. Fondé sur ce principe, notre système de contrôle est techniquement performant. Politiquement, il est clair que certaines situations soulèvent des difficultés qu'on ne peut éluder.
Mes fonctions aux côtés de Pierre Joxe vont consister avant tout à exercer sans relâche cette vigilance. Bien entendu, notre système doit faire l'objet de réactualisations régulières pour l'optimiser et l'adapter à l'évolution du monde.
De plus, il faut élargir cette rigueur au plan international. Il faut rechercher des accords régionaux de désarmement. Il faut enfin -je l'ai déjà fait en décembre 1989- informer le Parlement des grands choix en matière d'exportation des matériels de défense. Au-delà de toutes ces orientations, nous partageons avec Pierre Joxe la conviction politique aiguë de la nécessité d'améliorer le suivi politique de cette question. Nous ferons des propositions en ce sens au niveau interministériel mais, pour l'instant, il est trop tôt pour vous en donner le détail.

François Mitterrand et George Bush sont pour un processus de désarmement au Proche-Orient, alors que des industriels s'apprêtent à vendre des armes. N'y a-t-il pas contradiction ?
François Mitterrand n'a pas seulement demandé un processus de désarmement au Moyen-Orient. Il a évoqué -il a été le premier à en parler, en septembre, à l'ONU- la question des niveaux d'armement, dans chaque partie du monde.
C'est notre objectif, mais ne versons pas non plus dans l'angélisme : il y a un droit légitime pour les pays à se défendre et nier ce droit, c'est ouvrir la porte à toutes les agressions.
Interdire totalement est une idée trompeuse. Les industriels s'inscrivent dans la logique "droit à la défense/niveau raisonnable d'armement." La difficulté, c'est de définir le curseur. Seule une volonté politique forte peut le faire pour que les industriels travaillent dans des limites claires.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain



Gérard Fuchs : "le pays destinataire doit être le critère"

Nous devons repenser de façon assez radicale les processus de contrôle de vente d'armes existants. Si on veut être réaliste, il faut partir d'une réponse lucide à la question : pourquoi vend-on des armes ?

Il y a parfois des raisons véritablement politiques. Par exemple : aider à assurer la sécurité d'un pays qui ne veut dépendre ni des Etats-Unis ni de l'URSS. Il y a le plus souvent un souci économique qui n'est pas seulement une question d'équilibre de balance extérieure mais surtout de coût unitaire des matériels que nous produisons au niveau national : plus une série est longue, plus le prix à l'unité est bas et par conséquent plus le coût de notre défense est modéré. Je crois qu'il faut bien avoir cette situation en tête si on veut éviter de prendre de nouvelles décisions -essentiellement morales- et qui ne seraient pas suivies d'effet. Ensuite, deux constats clefs. Premièrement, les matériels de guerre sont de plus en plus sophistiqués et vont donc coûter de plus en plus cher. Deuxièmement nous avons de plus en plus de mal, à cause de cela, à les exporter. Nous sommes donc conduits à choisir entre acheter américain ou construire européen et, pour des raisons politiques évidentes, c'est le deuxième choix que nous devons faire.

NE PAS MORALISER MAIS POLITISER

Il peut se traduire pour commencer par des coopérations industrielles. Il en existe déjà. Il ne faut pas exclure pour l'avenir l'idée de véritable spécialisation, par exemple les Allemands construisant des chars, les Français des avions, etc.
A partir de là, on peut espérer que, progressivement, la question des ventes d'armes perdra de ses motivations économiques. Il restera non pas à les "moraliser" -je n'aime pas cette expression- mais à les "politiser". En clair, cela veut dire qu'au lieu de traiter de contrats au coup par coup, il faudra intégrer au cœur de la décision, la situation du pays destinataire, c'est-à-dire à la fois la nature de son régime et la réalité des équilibres militaires dans sa région. Cela peut conduire à contrôler autre chose que des ventes d'armes au sens strict : ainsi, beaucoup d'entreprises ont construit ces dernières années en Irak des tunnels bétonnés qui, clairement, n'étaient pas destinés à des métros et que ce n'est que vers la fin août que nous avons pu disposer de certaines données. Le critère "pays destinataire" doit donc être à l'avenir le critère central. Il est évident qu'il n'a de sens et d'efficacité que s'il est partagé au niveau international par tous les pays exportateurs d'armement. Il y a là, je pense aussi, un nouveau rôle possible pour l'ONU.

Gérard Fuchs,
secrétaire national aux questions de sécurité.

La législation française sur les exportations de matériels de guerre

Elle repose sur trois textes.
- *Le décret-loi du 18 avril 1939, fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions.*
- *L'arrêté du 2 avril 1971, fixant la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une procédure spéciale d'exportation et les dérogations à cette procédure.*
- *Le décret du 12 mars 1973, relatif à l'application du décret du 18 avril 1939.*

De ces textes, il ressort que le régime de droit commun est la prohibition de l'exportation des matériels de guerre. L'autorisation d'exporter, prévue par l'arrêté de 1971, est accordée par le Premier ministre après avis du Comité interministériel pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG).

Argentine, Brésil, Pérou, frivolités et grandes manœuvres

L'Argentine avait ouvert la voie en 1989. Puis, l'an dernier, l'Uruguay, le Chili, le Brésil, étrennaient leurs présidents. Sous le feu des médias internationaux, ils confirmaient leur foi démocratique.

Un an plus tard, le 9 février 1991, Juan Carlos Pugliese, patriarche du radicalisme argentin, s'en prend à leur "frivolité". Un an plus tard, le 26 mars 1991, l'Argentin signe avec le Brésilien, le Paraguayen et l'Uruguayen, le traité d'Asuncion. Menem, Collor, Lacalle et Rodriguez posent ainsi la première pierre d'un marché commun. Mais qui s'intéresse aujourd'hui aux "leaders" démocratiques latino-américains, à leur frivolité et à leurs projets ? Le décor est toujours là. Les acteurs ne font plus recette.

Le cône Sud collectionne les casseroles. L'Egypte des sept plaies lui a passé le relais. Il y avait la dette, l'hyperinflation, les guerres, la délinquance, les bidonvilles, les catastrophes écologiques. Le choléra, la maladie des mains sales, a fait son entrée par le Pérou en janvier. Le 22 mars, il y avait officiellement 535 morts et 89.000 personnes affectées.

FRIVOLITES TRAGIQUES

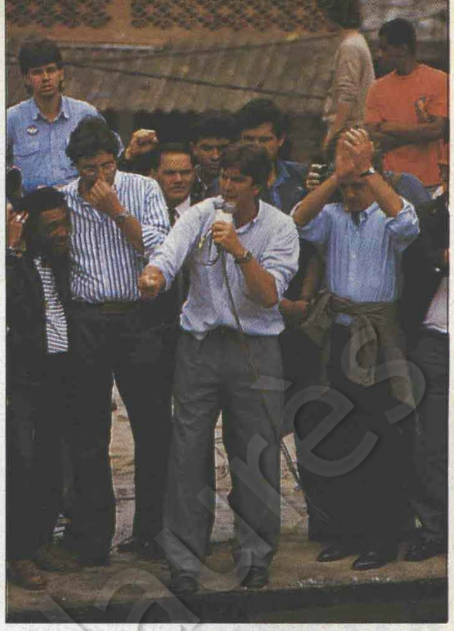
Le volcan sud-américain a-t-il des vertus politiques euphorisantes ? Un ballet étonnant accompagne les convulsions de la nature et de la société. Les ministres démissionnent en Argentine, au Brésil et au Pérou. Les présidents restent à la barre, bousculent l'orchestre et changent la partition. Pourtant, les plans de redressement économique échouent et accompagnent les reculs. L'année dernière, le Brésil et le Pérou ont fait marche arrière. En Argentine, cheminots et enseignants refusent l'austérité. Ils étaient 10.000 devant la Casa rosada, l'Elysée argentin, le 14 mars. Le marché commun serre donc la ceinture. Ce n'est pas le cas de plus hauts magistrats de l'Etat : "La frivolité", s'insurge J.-C. Pugliese, "rouler en Ferrari, faire des fêtes, comment l'accepter quand le peuple souffre ?" Il y a un an, le machisme populiste a été plébiscité. Aujourd'hui, la fête est finie. Il reste un spectacle au goût amer. Collor, le Brésilien, et Menem, l'Argentin, sautent de stade en stade. Pilotes d'avion un jour, d'ULM le lendemain, ils courent, à longueur de journal. Le chef de l'Etat péruvien, A. Fujimori, mange en direct à la télé du poisson cru, le fameux "cebiche", en pleine épidémie. L'exploit culinaire de l'un a relancé la maladie. Les prouesses sportives de l'autre laissent peu de temps à la réflexion. En février, le président argentin grâciait "par erreur" 22 condamnés de droit commun. Collor, Fujimori, Menem sont au plus bas dans les sondages. Les élections ne font plus recette. Le référendum organisé en août dans la province argentine de Buenos Aires, les élections d'octobre au Brésil, ont fait chou blanc. Autant dire que la manifestation d'Asuncion, la création d'un marché commun du cône Sud, n'a pas mobilisé les foules.

GRANDES MANŒUVRES

Si la presse et les populations boudent le changement, ce n'est pas le cas de Washington.

Le 10 janvier, Terence Todman, ambassadeur des Etats-Unis en Argentine, authentifiait en public une lettre dénonçant la corruption. Dans cet envoi adressé au ministre de l'Economie, le diplomate écrit, "L'entreprise "Swift-Armour" souhaite investir 115 millions de dollars à Rosario, mais elle nous informe que des fonctionnaires du gouvernement argentin lui ont demandé des versements substantiels pour délivrer les papiers nécessaires à l'importation de machines." La lettre est datée du 10 décembre. Quatre jours plus tôt, à Buenos Aires, le président Bush remerciait Menem. L'Argentine, en effet, est le seul Etat latino-américain qui ait participé au blocus de l'Irak. Le double geste nord-américain est révélateur. Les Etats-Unis de George Bush, libérés de la concurrence soviétique, remettent les pendules à l'heure. L'initiative pour les Amériques, lancée en juin 1990, s'adresse à tous. Mais Washington seul en fixe le contenu. Liberté politique, liberté commerciale et valeurs protestantes en constituent les fondements. C'est le message que George Bush est allé annoncer du 5 au 9 décembre du Brésil au Chili. Les souverainetés s'effacent lorsque ces principes ne sont pas respectés. L'opération "Juste Cause", a donné le 19 décembre 1989, à Panama. Depuis, le dictateur Noriega a compris le message. Du fond de sa cellule, en Floride, le 15 mai 1990, il a vu Dieu. Il s'est converti au protestantisme évangéliste. A. Fujimori au Pérou a pris les devants. Son vice-président est responsable du conseil évangéliste national. Le secrétaire général de son mouvement est pasteur.

L'Europe, absorbée ces dernières années par elle-même et les convulsions à l'Est, a souhaité donner un signe moins contraignant. Le 20 décembre, à Rome, elle adoptait avec les onze pays membres du groupe de Rio (1) une déclaration de coopération. L'engagement a été renouvelé le 18 mars en



▲ *Collor de Mello : c'était pendant la campagne électorale.*

Amérique centrale. La France a retrouvé les routes du Sud. Le ministre du Commerce extérieur était au Chili le 14 mars et celui des Affaires étrangères effectuait, il y a quelques jours, une tournée latino-américaine. "Nous demeurons", a-t-il déclaré, "passionnément attachés à votre région." Le message était attendu. Il reste à le matérialiser. A Bruxelles et à Paris, comme à Brasilia, à Buenos Aires et à Lima, de marché commun à marché commun...

Jean-Jacques Kourliandsky

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela.

BREF... EN BREF... EN

■ **Albanie : les communistes l'emportent. Plus de 95% des électeurs ont voté aux premières élections législatives libres. Le Parti communiste a remporté 60% des suffrages, surtout dans les campagnes, alors que le Parti démocratique (40%) réalisait ses meilleurs scores dans les villes, à l'instar de ce qui s'est passé en Bulgarie en juin dernier. Ce résultat peut apparaître décevant. Dans un pays marqué, plus que d'autres, par 40 ans de stalinisme pur et dur, ce résultat est plutôt prometteur, même si une contestation en dehors des institutions et une certaine instabilité sont à craindre désormais.**

■ 34 pays membres de la CSCE réunis à Madrid. Les délégations doivent fixer les ambitions et les objectifs d'une future assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

■ **Paysage apocalyptique au Koweït. Un gigantesque nuage de fumée opaque s'élève au-dessus des dizaines de brasiers dispersés sur les champs pétrolifères. Un avion laboratoire britannique, avec 25 hommes à bord, détermine depuis dix jours le taux de pollution de l'air. Les nuages de fumée contiennent un pourcentage de dioxyde de soufre et de dioxyde de carbone 300 fois plus élevé que les normes maximales tolérées. Selon les experts, si la fumée atteint la stratosphère, "une catastrophe pour l'humanité" n'est pas à écarter.**

dépollution, pour que l'eau vive

Graulhet (Tarn), ses odeurs nauséabondes, sa rivière polluée. Carte de visite peu reluisante. Ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. Après des années de tergiversations, la construction d'une station d'épuration a réglé la question.

Graulhet, 14.000 habitants, subit une pollution équivalente à celle d'une ville de 300.000 habitants. Le Dadou, qui traverse la commune, est "un véritable égout à ciel ouvert" (septième rivière la plus polluée de France). La vie aquatique a presque disparu. Les mégisseries en sont la cause : ces industries de traitement du cuir (80 entreprises et près de 2.000 salariés) déversent dans la rivière des effluents chargés de graisse, de chrome et des déchets résultant du traitement des peaux. Jusqu'aux années 60, tout allait bien : les mégissiers se contentaient d'un tannage végétal.
Depuis l'utilisation des produits chimiques et des teintures, la question de la pollution est inscrite au menu de la vie graulhetoise. Un serpent de mer. A la fin des années 60, un réseau de collecteurs est mis en place, censé aboutir à une station d'épuration. Idée vite abandonnée. Trop cher. Mégissiers et municipalité s'enferrent en d'impossibles négociations, les divergences politiques interférant dangereusement avec les nécessités écologiques.

UNE STATION D'EPURATION RUTILANTE

"Tant que le Dadou sentira mauvais, c'est que les mégisseries se porteront bien", dit-on en guise de consolation. Un signe de prospérité en quelque sorte. En 1983, le système de collecteurs rend l'âme. Pour les mégissiers, l'alternative est simple : s'adapter ou disparaître. "Nous avons compris que nous n'arriverions à rien en continuant à nous bouffer le nez", admet Alain Fournier, actuel président des mégissiers. L'intérêt bien compris de la commune est de "sauver les mégissiers" pour se sauver elle-même. Une fois ce préalable admis, les deux parties bouclent un projet de station d'épuration qu'ils s'en vont de concert présenter aux instances européennes. 1985, année de l'environnement. La communauté donne un coup de pouce à une action exemplaire et finance 40% des 53,5 MF que coûte l'opération (station d'épuration et rénovation des collecteurs). La commune et les mégissiers versent une quote part identique : 6,5 MF.

ON EN BOIRAIT

Se dresse aujourd'hui, quasi victorieuse, sur le site de Rieutord, bâtiments et bassins, une rutilante station d'épuration. Couplant un procédé physico-chimique (décantation) à un procédé biologique (petites bactéries mangeuses de pollution), elle éliminera 75 à 90% des polluants. Actuellement en phase de rodage, elle traite 8.000 m³ d'effluents par jour (11.000 en fonctionnement normal). Les boues en résultant sont déshydratées et transferées dans une décharge contrôlée, à 35 km de là. Merveille de la technique : à l'arrivée, une eau noire, recouverte d'une épaisse mousse grisâtre, plus ou moins beige. A la phase finale, le liquide est tout juste rosé. On en boirait.
Ainsi, le Dadou retrouve un semblant de limpidité. Surtout, la pollution en amont sera réduite -et la consommation d'eau par la même occasion-, puisque la facturation aux entreprises est proportionnelle aux quantités déversées. Les mégissiers ne se sont pas pliés à cette obligation de gaieté de cœur. L'investissement représente un surcoût (de 1,40 F à 2 F par peau tannée) sans amélioration de la productivité. Surcoût dont ils craignent qu'il ne les handicape face à leurs concurrents.
Le maire, Claude Bousquet, met en évidence la participation de la commune à une dépollution essentiellement imputable aux mégissiers (la proportion des eaux usées de la population réprésente seulement 5% des effluents traités). De même, le prix du m³ d'eau est passé de 8 F à 11 F, "une anticipation de la politique ministérielle de l'environnement", souligne le maire.
Cet effort écologique est porteur de tous les espoirs. La ville est parée pour recevoir des entreprises polluantes, rarement accueillies à bras ouverts, en d'autres lieux. Il démontre qu'activité industrielle et protection du cadre de vie ne sont pas inconciliables. On envisage d'aménager les berges du Dadou pour les faire redécouvrir par la population. C'est comme si, débarassé d'un affreux abcès, Graulhet s'apprêtait désormais à commencer une vie nouvelle.

Maryline Trassard

Un projet de loi sur l'eau

Quatre objectifs pour un projet.

• Mieux régler les conditions d'accès à l'eau en arbitrant entre les différents besoins par le biais d'un schéma d'aménagement des eaux.
• Gérer les prélèvements de manière quantitative, en les soumettant parfois à autorisation.
• Renforcer la lutte contre la pollution en accentuant notamment l'obligation de traitement.
• Améliorer l'entretien des petits cours d'eau.
Exemples des mesures proposées : relèvement des pénalités infligées aux activités polluantes, suppression des contrats d'abonnement forfaitaire... Le projet devrait être présenté aux parlementaires au cours de cette session.

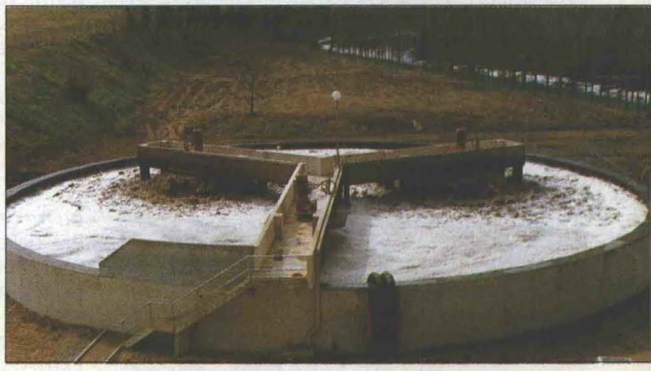
BREF... EN BREF... EN

■ La sixième école des Mines ira à Albi. Le Tarn espère que l'accueil de 800 élèves ingénieurs l'aidera à engager une indispensable diversification industrielle. D'autant que les objectifs de production de l'exploitation charbonnière de la Grande Découverte (Carmaux) devraient être revus à la baisse avec une diminution des effectifs.

■ Laval a décidé de transformer une ferme en temple du rock : studio d'enregistrement, salles de répétition et de concert. Les deux millions de francs que coûteront cette "ferme-rock" seront financés pour moitié par le ministère de la Culture.

■ A Montivilliers (Seine-Maritime), l'Europe sera à l'honneur du 2 avril au 4 juin, à travers un concours d'affiches : "Mon Europe à moi". Concours ouvert aux créateurs de 16 pays. Les meilleures affiches seront exposées du 28 juin au 8 septembre dans l'abbaye de la ville. ☎ 35.30.17.95

■ Atout de la France, son espace, confirme le dernier recensement : la densité moyenne -104 habitants au km²- y est une des plus faibles d'Europe (363 aux Pays-Bas, 247 en Allemagne). Une densité qui va cependant de 21 habitants au km² dans les zones les plus retirées à 20.000 à Paris.



▲ *Un bassin de la station d'épuration.*

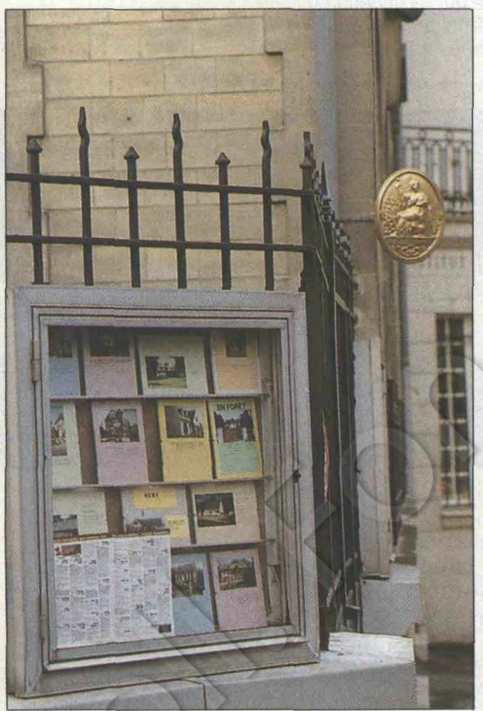
accession à la propriété : quels types de prêts ?

Il existe plusieurs types de prêts pour financer l'acquisition d'une résidence principale. Les conditions d'obtention sont variables d'un prêt à l'autre.

LES PRETS PRINCIPAUX

1- Le prêt aidé à l'accession à la propriété (PAP)

Pour la construction ou l'achat d'un logement neuf, pour l'acquisition d'un logement ancien (au moins vingt ans) à condition que les travaux de mise aux normes représentent au moins 54% du prix d'achat du logement.



Il est réservé aux accédants dont les ressources ne dépassent pas un plafond variable en fonction de la zone géographique et de la taille de la famille.
EXEMPLES : couple avec deux enfants, en Ile-de-France, 146.849 F ; dans une ville de plus de 100.000 habitants hors Ile-de-France, 122.446 F ; dans une petite ville, 113.312 F. L'apport personnel doit être d'au moins 10%. Le montant du prêt peut attendre 90% du coût de l'opération dans la limite d'un plafond variant avec la zone géographique et la taille de la famille.
EXEMPLES : couple avec deux enfants zone 1, 499.374 F ; zone 2, 456.373 F.
Le taux d'intérêt, inférieur à 9%, varie selon la durée du prêt (de 15 à 20 ans).
Le PAP donne droit à l'APL ou à l'allocation logement.
Demande à présenter au Crédit foncier de France, au Comptoir des entrepreneurs ou à une société de crédit immobilier.

2- Le prêt conventionné (PC)

Pour l'achat ou la construction d'un logement neuf, pour l'acquisition d'un logement ancien (au moins 20 ans) à améliorer et seulement si les travaux de mise aux normes représentent au moins 33% du prix d'achat.
Il est accordé par tous les établissements de crédit et ne peut pas être cumulé avec un PAP. Il ouvre droit à l'APL.
Pas de condition de ressources pour l'emprunteur, mais le prix au m2 ne doit pas dépasser un certain montant variable suivant la zone géographique.
EXEMPLES : pour Paris, 13.540 F ; une ville de plus de 100.000 habitants hors région parisienne, 8.800 F ; une petite ville, 7 670 F. Le taux varie entre 9,95% et 12,05% selon la durée (maximum 20 ans).

3- Le prêt d'épargne logement

Pour tout type d'acquisition à condition de posséder un plan ou un livret d'épargne logement arrivé à terme (5 ans pour un plan, 18 mois pour un livret).
Le montant varie en fonction des intérêts acquis et la durée du prêt, dans la limite d'un montant maximal : 150.000 F pour le livret, 400.000 F pour le plan.
Le taux est généralement inférieur à ceux des prêts bancaires (de 4,25% à 6,32%).
Il n'ouvre pas droit à l'APL.

4- Les prêts bancaires

Utilisés pour tous les types d'opération, ils peuvent financer jusqu'à 100% du montant. La durée de remboursement peut aller jusqu'à 20 ans. Le taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit au troisième trimestre 1990 est de 11,25%.

LES PRETS COMPLEMENTAIRES

1- Le prêt 1% logement

Pour en bénéficier, il faut être salarié d'une entreprise privée d'au moins 10 personnes, ne relevant pas du régime agricole.
Le montant tient compte des ressources de l'emprunteur et peut atteindre 10 à 15% du coût de l'opération dans la limite de 100.000 F en Ile-de-France et 80.000 F hors Ile-de-France.
Son taux se situe entre 2 et 4%.

2- Le prêt aux fonctionnaires

Il peut être accordé en complément d'un PAP ou d'un PC par le Crédit foncier. Montant limité à 25.000 F. Taux de 4 à 7%.

- Dans tous les cas, la charge de remboursement du prêt ne doit pas dépasser 33% des ressources de l'emprunteur.
- L'emprunteur peut réduire du montant de son impôt une partie de ses intérêts d'emprunt.
- Seuls le PAP et le PC permettent d'obtenir l'APL.
- Ne pas hésiter à faire le tour des organismes de crédit et à faire jouer la concurrence.
- Avant tout engagement, il est indispensable de se faire établir un plan de financement complet, s'adresser à l'ANIL. ☎ 42.02.05.50.

Chrystie Lipani

... EN BREF...

■ **Des chiens pour handicapés. L'Association nationale pour l'éducation de chiens d'assistance pour handicapés remettra, en juin prochain, plusieurs chiens à des handicapés moteur. C'est une première en France. Ces chiens, des labradors et des golden retrievers, ont reçu un dressage de 24 mois et peuvent ainsi rendre de nombreux services. Exemple : allumer et éteindre la lumière, tirer le fauteuil roulant, solliciter de l'aide si nécéssaire... ☎ 40.95.65.12.**

■ Alloc. Pour savoir par minitel, le montant actuel des allocations familiales pour deux, trois enfants, ou plus ; ou de l'allocation de parent isolé, tapez 36.15 code CAF.

■ **Médecines douces. Le salon "Médecine douce, la santé naturellement" se tient jusqu'au 8 avril à Paris, porte de Versailles. ☎ 42.89.10.83 ou 36.15 DOU.**

■ Droits des enfants. L'Institut de l'enfance et de la famille publie une brochure sur les droits des enfants en France, 3 r. Coq-Héron 75001 Paris,100 F.

■ **Donation entre époux. La revue "Conseils par les notaires" publie un guide sur la donation entre époux. 31 rue du Général-Foy 75008 Paris, 20 F.**

■ Plantes vivaces. Vle fête des plantes vivaces, les 12, 13 et 14 avril, au domaine Saint-Jean de Beauregard. 80 exposants présenteront les spécimens les plus rares et les plus beaux. ☎ 60.12.00.01.

■ **Téléphone. Si un litige vous oppose à votre agence commerciale Télécom (par exemple, vous contestez le montant de votre facture), pour connaître vos moyens de défense, adressez-vous à l'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (AFUTT) BP n°1, 92430 Marnes-la-Coquette, ☎ 47.41.09.11. Pour prévenir ces incidents, vous pouvez demander une facturation détaillée (payante).**

PETITE ANNONCE
100 F la ligne

9601-URGENT. Membre du bureau, section PS Châtellerault. Formation DEUG AES, bonnes connais. techniques secrétariat et bureautique. Rech. emploi toutes régions. Ecrire Carole LUCAS, 22 rue Jean-Richepin, 86100 Châtellerault. ☎.49.21.77.06

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...



BLOC - NOTES

Claude Estier

28 mars
La bête immonde bouge encore... Comme on pouvait s'y attendre -je l'avais indiqué ici même en janvier à mon retour de Santiago- Pinochet part en guerre contre le rapport qui dénonce les crimes commis pendant les dix-sept années de son règne absolu. Il ose prétendre qu'il n'a pas à demander pardon puisqu'il n'aurait fait que défendre le Chili contre les complots qui le menaçaient. Ce n'est sans doute qu'un dernier sursaut : l'ex-dictateur compte encore des partisans dans l'armée, mais plusieurs officiers supérieurs ont pris leurs distances et la grande majorité des citoyens soutient le président Aylwin pour qui la nécessaire réconciliation nationale ne signifie pas l'étouffement de la vérité.

29 mars
Un écho du "Nouvel Observateur" affirme que "la personnalité le plus souvent consultée par Jean-Pierre Chevènement depuis le début de la guerre du Golfe est Michel Jobert", lequel l'aurait mis en garde contre François Mitterrand. Si cela est vrai, on comprend mieux pourquoi Chevènement est désormais... ailleurs.

30 mars
La droite s'emmêle à nouveau les pieds sur la question de l'alliance avec le Front national que le président du Parti républiain, Gérard Longuet, est loin d'exclure tandis que les centristes du CDS, Pierre Méhaignerie et Bernard Stasi, la condamnent. Mais, à cette dernière formation, appartient aussi le maire de Sartrouville, Laurent Wetzel, dont le délire anti-immigrés rejoint celui des amis de Le Pen. Et le maire en question vient de recevoir l'appui de deux députés RPR bon teint, Eric Raoult et Robert Pandraud. Pour sortir de ce mélimélo, Jacques Chirac a trouvé la recette lorsqu'il affirme au "Journal du Dimanche" que, pour réaliser l'union de l'opposition, il suffirait que "chaque fois que l'un d'entre nous dise quelque chose, il ne se trouve pas quelqu'un d'autre pour dire le contraire." Bon sang, mais c'est bien sûr !

1er avril
Bernard Kouchner s'indigne du massacre des Kurdes par les troupes de Saddam Hussein. Je le comprends. C'est un fait que la communauté internationale qui s'est mobilisée pour la libération du Koweït marque sensiblement moins d'empressement à protéger ces populations à nouveau victimes d'une sauvage répression. Certes, il ne doit pas être porté atteinte à l'intégrité territoriale de l'Irak et c'est bien la raison pour laquelle les alliés se sont gardés d'aller jusqu'à Bagdad. Mais on sait bien que les Kurdes, qui sont dispersés dans quatre pays, ne revendiquent pas la création d'un Etat indépendant. Ceux d'Irak, qui lancent un SOS aux Nations Unies, se battent pour la démocratie et on peut comprendre qu'ils n'attendent pas grand chose de l'annonce faite par le nouveau Premier ministre irakien, Saadoun Hammadi, -l'un des durs du régime- d'une prochaine ouverture de l'Irak à la réforme et au multipartisme.

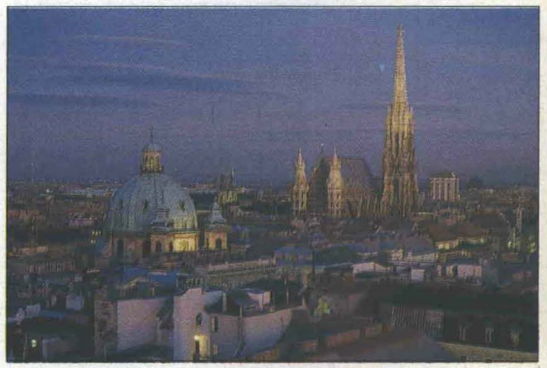
2 avril
Le Parti communiste albanais, plus ou moins reconverti, s'en est plutôt mieux tiré que ceux des autres pays de l'Est puisqu'il conserve une majorité substantielle. Le Parti démocratique, qui obtient plus de 30% des voix, est déçu et dénonce des truquages. S'il y en a eu, ils n'ont pas empêché le numéro un albanais Ramiz Alia d'être battu dès le premier tour dans sa circonscription de Tirana. On est loin des 99,99% obtenus lors des précédentes élections. Les communistes vont demeurer au pouvoir mais avec, cette fois, une forte opposition qui ne leur fera pas de cadeau. A suivre de près.

VIRGIL TANASE

Vienne, un effort exaspéré

Vienne est à la mode. Notre fin de siècle fait éclore les germes semés autour de 1900, dans cette ville fascinante où se rencontraient les musiques de Mahler, Schönberg, Webern, Berg, la pensée de Freud et de Wittgenstein, la littérature de Musil et de Schnitzler, de Trakl et de Broch, la peinture de Klimt et de Schiele... la liste est longue. Par un étrange écho, notre siècle moribond a l'impression de reproduire cette fin de monde qui remplissait de chefs-d'œuvre la capitale d'un empire en train de s'écrouler. Comprendre ce qui s'y passait semble d'une importance insigne pour ce que nous voulons devenir - les organisateurs de la monumentale exposition d'il y a quelques années, à Beaubourg, l'avaient compris- et l'ouvrage de Jean-Pierre Arnaud : "Freud, Wittgenstein et la musique" (1) ne doit pas passer inaperçu, en dépit de son sous-titre décourageant : "La Parole et le chant dans la communication" (moi, franchement, tout ce qui est "communication" me barbe !).
Je n'aurais pas la malhonnêteté de vous assurer que l'étude de Jean-Pierre Arnaud, docteur en philosophie, diplômé d'économie et de mathématiques, se lit les doigts dans le nez, ni qu'on ne puisse faire mieux dans le genre (entre nous soit dit, je soupçonne l'auteur d'avoir de très vagues connaissances d'harmonie et de contrepoint, ce qui lui fait découvrir avec enthousiasme des lieux communs de la théorie musicale). Il est néanmoins de ceux qui donnent à penser, et c'est l'essentiel. Pour vous aider à venir au bout d'un jargon (utile) et de notions peu communes, je vous signale l'excellente "Introduction aux sciences de l'information et de la communication" publiée par Daniel Bougnoux : "La Communication par la bande" (2). Auteur de "Vices et vertus des cercles ; l'autoréférence en poétique et pragmatique" (3) et de "Fantôme de la psychanalyse" (4), Daniel Bougnoux est de ceux qui pensent que "le modèle communicationnel pose la relation avant les termes de celle-ci ; étudie non des choses mais des flux, et remplace la vision statique du monde par l'approche de sa complexité dynamique."
C'est dans cette perspective que se situe également l'étude de Jean-Pierre Arnaud : la règle -qu'elle soit structure musicale, la variation, par exemple, qui transforme la répétition en "reformulation" ou mécanique du récit- se trouve toujours impliquée dans l'art ; elle est "la forme que prend le vide au cœur de l'homme". Or, la règle (du jeu) est tout simplement un commun accord entre deux partenaires. Nous voilà en pleine communication, mais dans une perspective particulière, viennoise : pour "l'artiste viennois... l'accord ne s'y produit plus sur le contenu mais sur le fait de la règle elle-même." Bref, l'extraordinaire essor de l'art viennois serait l'effort exaspéré de convertir le néant individuel en sens par la rencontre avec quelqu'un d'autre, étant entendu que seul cet échange institue une règle et nous donne une chance de devenir hommes. Vous comprenez maintenant la présence de Freud dans cette étude, puisqu'il s'agit de passer d'une communication "maternante", intrasubjective, à une autre, "la loi du père", qui est intersubjective, médiate. Cela se discute, mais c'est un avis qui m'excite.
Je préfère, pourtant, finir sur un exemple, un vrai roman viennois, celui de Schnitzler : "Vienne au crépuscule", que republient les éditions Stock (5). C'est le récit d'un amour, certes, mais celui d'un musicien, d'un de ces artistes en quête d'impossibles certitudes, et dont les errances produisent ces objets exquis qui nous allument en nous donnant la sensation de vivre, en tant qu'hommes, ce que ni Dieu, aucun Dieu ! ni la nature, n'ont jamais imaginé : l'art. Tel cet opéra de Georges von Wergenthin, le héros du livre : "Sous une lumière crépusculaire, lentement, un bateau dérivait vers un but ignoré. Une princesse, autrefois fiancée à un duc, reposait aux pieds du jeune homme. Voguant sur un esquif scintillant, un inconnu apportait un étrange message. Des fous, des astrologues, des danseuses, des courtisans défilaient..."

Il s'agit de passer d'une communication maternante, intrasubjective, à une autre -la loi du père- qui est intersubjective, médiate. Cela se discute, mais c'est un avis qui m'excite.



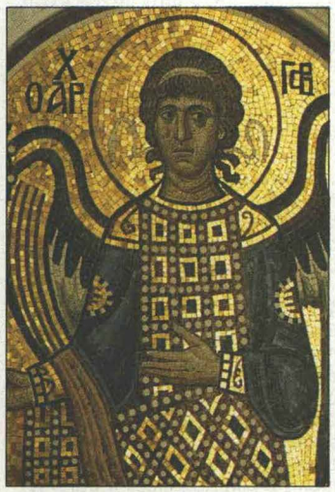
1. PUF, 354 p., 198 F.
2. La Découverte, 276 p., 125 F.
3. La Découverte, 140 F.
4. Mirail.
5. Stock, 347 p., 55 F.

"La Passion grecque" à Strasbourg

A Zurich, le public est généralement réservé. Le bon ton bourgeois helvétique s'accomode mal des effusions publiques. Pourtant, le 9 juin 1961, il se passa ce qui ne s'était jamais produit au Stadttheather. Ce soir-là, à la fin du spectacle, des ovations éclatèrent aux quatre coins de la salle, un enthousiasme spontané emporta tous les spectateurs.

C'était lors de la création d'un opéra : "La Passion grecque", de Martinu. Une salle zurichoise en délire pour un opéra moderne, voilà qui est doublement singulier. Et qui vaut d'être rappelé au moment où la "Passion grecque" va être reprise à Strasbourg.

"La Passion grecque" a une histoire. Un jour de 1954, Nikos Kazantzakis, le plus grand écrivain grec de son temps, reçoit la visite de Martinu. Le compositeur tchèque vient de lire "Le Christ recrucifié". Il voudrait en faire un opéra et il demande l'accord de l'écrivain. Les deux hommes ne se connaissaient pas. Ils apportèrent à leur rencontre toute la charge affective et artistique accumulée chacun de son côté. Sexagénaires l'un et l'autre, ils viennent de pays -la Grèce, la Tchécoslovaquie-



ballotés, meurtris, éprouvés. Leur rencontre d'Antibes sera un don réciproque. Kazantzakis accepte l'idée de Martinu. Celui-ci travaillera plus de quatre ans à écrire le livret, puis la partition. Kazantzakis mourra avant la première de Zurich, non sans avoir donné au musicien son plein accord à l'adaptation que celui-ci lui avait présentée, ni lui avoir dit son impatience d'entendre l'opéra.

"Méta-communiste", comme Kazantzakis se qualifiait lui-même, ou encore "post-chrétien", il pose dans "Le Christ recrucifié" les grands problèmes de la condition humaine. Et Martinu apporta le plus grand soin à ce qu'il considérait comme l'œuvre de sa vie. On connaît mal sa musique, en France, bien qu'il ait laissé plus de quatre cents pièces. Cette musique est vigoureuse, généreuse, flamboyante. Et il ne faut pas longtemps aux spectateurs pour entrer dans son jeu. Martinu ne se trouve pas aujourd'hui à la place qui devrait être la sienne.

L'argument est le suivant. Tous les sept ans, la Passion du Christ est représentée par tout le village grec de Lykovrissi. Dans l'action, c'est le jour de Pâques. On échange les œufs rouges comme on a toujours fait ce jour-là. Tout le monde est heureux. Le Jeu de la Passion va être joué par les habitants du village. Une histoire d'une grande intensité dramatique s'y substitue et nous est racontée sur une musique somptueuse.

René Terrasson avait monté "La Passion grecque" à Rouen, en 1973. Il la présente à nouveau avec la direction musicale de Robert Satanowski et il faut l'en remercier. Le public lyrique est si frileux ! A tort.

J.G.

Opéra du Rhin, Strasbourg les 5, 7, 12, 14, 16 et 19 ; Mulhouse les 26, 28 et 30 ; Colmar le 4 mai. ☎ 88.75.48.23

CINEMA

"Aux yeux du monde"

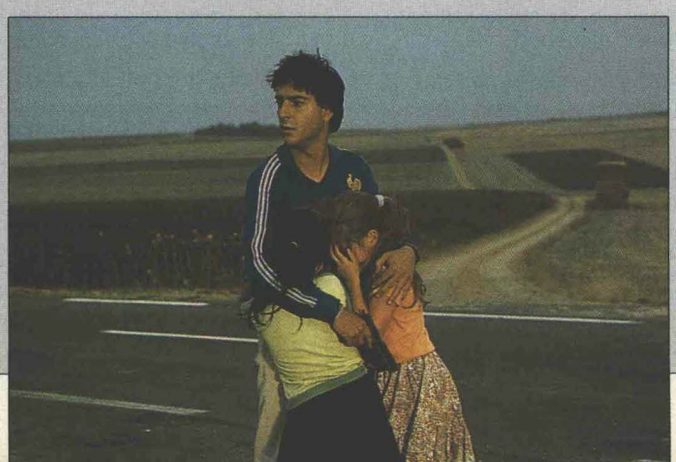
Le deuxième film. C'est là qu'on vous attend. Surtout lorsque, comme Eric Rochant avec "Un monde sans pitié", on a fait 500.000 entrées rien qu'à Paris.

Bruno (Yvan Attal) décide de prouver son amour à sa fiancée en détournant un car scolaire pour aller la retrouver. Yvan Attal était déjà Halpern, un glandeur parisien dans "Un monde sans pitié". Bruno est un peu son cousin de province. Pour l'amour de sa petite amie, il veut prouver qu'il existe, aux yeux du monde. Il n'y a qu'un premier amour pour vous inspirer un geste aussi romantique. C'est d'ailleurs ce qui le rendra sympathique à ses otages.

Critique sociale implicite, comme chez Doillon, dont "Le Petit criminel" abordait le même sujet. Quand on fait un braquage minable pour cinq cents francs, quand on détourne un car, c'est qu'on n'a vraiment plus rien à perdre. "Pourquoi t'as fait ça ?" demande Juliette. "Et qu'est-ce que tu veux que je fasse d'autre ? Des TUC, c'est ça, des TUC ?" Juliette, c'est Charlotte Gainsbourg, avec son sourire inimitable. Plus raisonnable que Bruno, elle pose la bonne question : "Mais pourquoi t'as pas pris le train ?" N'oublions pas les otages. L'institutrice (Kristin Scott-Thomas) très maternelle pour ce grand enfant paumé, et le chauffeur (Marc Berman) pratiquement muet, tout dans le regard. Enfin, les enfants, dont Bruno fait rapidement ses complices, car ils sentent qu'il est des leurs.

1989, "Un homme sans pitié", 1990, "La Discrète" ; 1991, "Aux yeux du monde". Alain Rocca, le producteur, a la main heureuse.

C.P.



▼ *Bruno (Yvan Attal)).*

TV

REUSSITES

Dans les interminables débats sur l'opportunité de donner quelques bouffées d'oxygène à la télévision publique, ne convient-il pas de prendre en compte ses réussites ? Ainsi, "Un été alsacien", réalisé par Maurice Frydland (A2), ou "La Marche du siècle", de Jean-Marie Cavada, qui, chaque mercredi, sur FR3, invite à une réflexion en profondeur sur des sujets importants pour notre société.

Maurice Frydland est de ceux qui, dans la lignée de Jean Prat et de Claude Santelli, rappelle que le petit écran peut être un instrument de culture, autre chose qu'une machine à décerveler avec des meneurs de jeu qui remplacent l'esprit de finesse par des sourires appuyés pour des marques de dentifrice. Jean Prat, qui vient de disparaître, signa avec "Les Perses" un chef-d'œuvre absolu, que FR3 a fort bien fait de rediffuser vendredi soir. Magistrale leçon d'histoire. "Les Perses" sont devenus la référence irrécusable. "Un été alsacien" conte avec chaleur, sympathie, tendresse, ces semaines de 1944 où l'Alsace, au début de l'automne, attend sa libération en subissant les ultimes péripéties de l'Occupation. Un gamin espiègle adore sa grand-mère qui l'aime avec vigilance, car ses parents ne cessent de se quereller. La mère croit vivre une grande passion avec le mécanicien du village, le père se soutient au schnaps. Pas de message mais des images, un récit, des acteurs de qualité (Madeleine Robinson, extraordinaire mémé, Nathalie Nell, Jean-Michel Dupuis, Patrick Fierry, Mathieu Sissler, Magalie Barca). Un moment de bonheur.

Dans "Les Aventures de la liberté" (A2), Bernard-Henri Lévy a cédé, un instant, la parole à Francis Jeanson qui a crachoté et bavoté sur Albert Camus. Immense écrivain qui n'est pas seulement, comme l'a dit un jour un humoriste, "pour les classes terminables". Albert Camus n'a pas fait les mêmes choix que Francis Jeanson... Ce dernier aligne des arguments insipides et médiocres. Ces "Aventures" s'achèvent. Ne pourrait-on, dans quelques années, imaginer une véritable série sur les intellectuels ? Un Edgar Morin, un Maurice Agulhon, un Cornelius Castoriadis, auraient des choses passionnantes à dire.

Amie de Jean-Paul Sartre, essayiste, romancière, militante, professeur, Jeannette Colombel était l'invitée de "Minuit en France" (FR3). L'âge n'a pas atténué les passions de cette Parisienne installée à Lyon qui réagit avec vivacité sur les événements. Tonique et active, elle donne confiance dans l'humanité. Enfin, presque.

P.Y.



▲ *Septembre 1987 : Iphigénie.*

Silvia Monfort

Elle s'est éteinte vendredi. Ceux qui l'ont applaudie en Bérénice, Phèdre ou Andromaque n'oublieront pas sa silhouette, sa voix grave et son autorité sur scène.
Animatrice de sa propre troupe, elle avait fondé son lieu théâtral, le Carré Silvia Monfort en 1972. Créatrice d'une école de cirque -un art que l'on dit démodé- Silvia Monfort aimait à relever les défis.
Officier de la Légion d'honneur pour son action dans la Résistance dès l'âge de 17 ans, sa vie a été faite de courage et de non-conformisme. La maladie a eu raison d'elle à 68 ans. **N.A.**

"Tartuffe" retors et cruel

Amateurs de Molière, allez applaudir "Le Tartuffe" mis en scène par Jean-Pierre André.
Avec lui, personne ne traverse la scène au pas de charge, sans raison apparente. Tout est nuance, humour et perfidie !
Jean-Laurent Cochet campe un Orgon pétri de naïveté et d'humanité qui nous est très proche. Seul un acteur de grand talent peut donner de tels accents de vérité à un personnage aussi excessif qu'Orgon, mais Cochet n'a-t-il pas enseigné à Depardieu ? Autre excellent interprète : Jacques Fontanel, un Tartuffe en pleine force de l'âge, retors et cruel à souhait. Il joue avec Orgon comme le chat avec la souris !
Michèle André, Elmire, est le prototype de la "bourgeoise" du XVIIe siècle. Liliane Sorval, pétulante Dorine, met tout le monde dans sa poche.

N.A.

Théâtre du Gymnase Marie-Bell, jusqu'au 5 mai. ☎ 42.46.79.79

la chaîne avec Rimbaud

Comme Jack Lang et Michel Rocard, nous faisons la chaîne avec Arthur Rimbaud.

Pour s'associer à cette chaîne, "Vendredi" vous propose, chaque semaine, l'un de ses poèmes.

ARTHUR RIMBAUD 1854-1891

Le mal

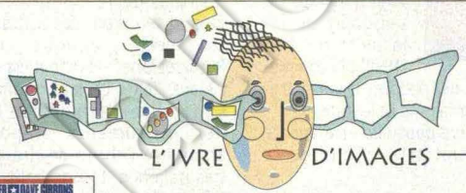
Tandis que les crachats rouges de la mitraille
Sifflent tout le jour par l'infini du ciel bleu ;
Qu'écarlates ou verts, près du Roi qui les raille,
Croulent les bataillons en masse dans le feu ;

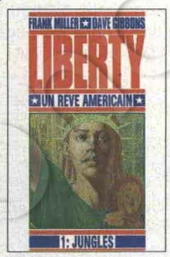
Tandis qu'une folie épouvantable broie
Et fait de cent milliers d'hommes un tas fumant ;
— Pauvres morts ! dans l'été, dans l'herbe, dans ta joie,
Nature ! ô toi qui fis ces hommes saintement !... —

— Il est un Dieu, qui rit aux nappes damassées
Des autels, à l'encens, aux grands calices d'or ;
Qui dans le bercement des hosannah s'endort,

Et se réveille, quand des mères, ramassées
Dans l'angoisse, et pleurant sous leur vieux bonnet noir
Lui donnent un gros sou lié dans leur mouchoir !

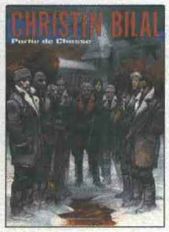
Arthur Rimbaud (fin 1870)





Franck Miller - Dave Gibbons
"Liberty - Un rêve américain" (T1 - Jungles)
ZENDA EDITIONS - 48 P., 67 F.

Miller et Gibbons ont réussi avec "Liberty" un album percutant, véritable réquisitoire contre la violence par bulles interposées.
1995... vision prémonitoire du libéralisme ? Les Etats-Unis gîtent à l'extrême des pensées fascistes. Les USA, société multiraciale par excellence, vacillent sous la botte des ultras. Les sections spéciales harnachées et casquées s'imposent brutalement par la trique et le poing. Répression en masse approuvée et légalisée par le président Rexall qui abroge le 22e amendement de la Constitution. C'est alors l'embrasement de la pseudo-moralité conservatrice...
Images pleine page, chroniques de presse, correspondances de crise, informations de télescripteur, "Liberty" est un véritable reportage d'envoyé spécial.



Pierre Christin-Enki Bilal
"Partie de chasse"
HUMANOIDES ASSOCIES - 104 P., 89 F.

Alors que le mur narguait encore la démocratie, Bilal le satellisait à coups de bombes dessinées. Alors que l'Est s'enlisait dans les pseudo-certitudes, Christin découvrait la perestroïka et la glasnost bien avant l'heure.
Créateurs d'espaces denses et foisonnants, Bilal et Christin n'ont cessé de travailler avec rigueur dans des récits socio-politiques teintés de fantastique. Illustrateur prémonitoire, graphiste visionnaire, Bilal marque la BD de sa palette de couleurs froides et pétrifiées.
Dix personnalités historiques des "partis frères" se retrouvent pour un huis-clos meurtrier, sur fond de neige sale et maculée.
L'album créé en 1983 est ici restitué avec "Epitaphe", un nouveau chapitre révélateur. Un indispensable des bédéthèques !

A.H. / J.-P.L.

... EN BREF...

■ **Connaissez-vous le jazz lituanien ? Niet ! L'Association lituanienne du jazz recherche des correspondants à l'Ouest, pour procéder à des échanges. Contact : Igor Balenko, BP 410, Klaipeda 235819. Lituanie URSS.**

■ Lors du XXXe Festival de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins, Jean-Christophe Averty a réalisé un reportage sur le guitariste John Mc Laughlin actuellement en tournée (cf agenda). A voir sur A2, mardi 9 à 23 h 45, ce portrait de Mc Laughlin qui vient de publier un album-concert intitulé "Live at the Royal Festival Hall". Polygram 834436 1-2-4.

■ **"Sortez cidres et crêpes, Tri Yann a vingt ans !" Le groupe nantais fête l'événement en présentant un nouvel et dixième album : "Belle et rebelle".**

■ Le musée des Arts décoratifs en rénovation. 175 millions de F apportés par le ministère de la Culture et quatre ans de travaux permettront au musée, installé dans le Palais du Louvre, de s'étendre de 15.000 à 20.000 m2.

■ **Les "Mémoires" de Marlon Brando en France. Les Presses de la Renaissance ont acheté les droits pour une somme importante, mais non révélée, "à six chiffres en tous cas".**

■ L'annuaire des livres de poche vient de paraître. Au format poche lui-même...: 1.216 pages, 10.524 auteurs, 21.966 titres, 38 F, Cercle de la librairie.
En 1990, 120 millions de livres de poche ont été vendus en France.

■ **50 millions de livres vont chaque année au pilon (sur 360 millions édités). Le ministère de la Culture cherche avec les éditeurs à mieux utiliser ces livres invendus ou défectueux. (Il faut un arbre, en moyenne, pour un tirage de 500 exemplaires).**

■ Le 17e Printemps musical de Poitiers a pris Venise pour thème. Du 10 au 22 avril. ☎ 49.41.68.30

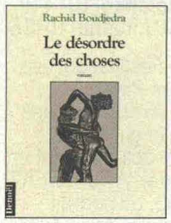
■ **Ventes de disques en chute au mois de février, en France : baisse de 20,9% par rapport à l'an dernier. La crise du Golfe ?**

■ XIe Festival d'Auvers-sur-Oise. Splendides affiches : "La Finta giardiniera", Ruggero Raimondi Nikita Magaloff, Barbara Hendricks. 4/5 → 30/6. ☎ 30.36.70.82

■ **A Londres, l'opéra remplit les temples du rock. "Tosca" sera donné en juin à Earl's Court, avec Julia Migenes. Et le Royal Opera de Covent Garden envisage de monter "Turandot" à Wembley. "L'opéra a cessé d'être élitiste", dit-on à Covent Garden.**

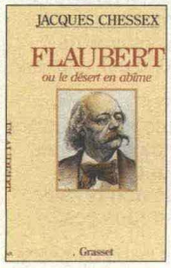
post-scriptum

RACHID BOUDJEDRA
"Le Désordre des choses"



Un livre, disloqué dans le temps, qui s'organise en trois époques. Mais trois époques qui ne sont pas chronologiques ni récurrentes. Que l'ordre soit 1, 2, 3 ou 3, 2, 1 ou 1, 3, 2 etc. n'a finalement pas d'importance et le mot même "d'ordre" est inapproprié. Car c'est toujours le désordre et c'est toujours la même chose.
Le ton et l'écriture de Boudjedra sont plus âpres que jamais. Comme la vie de ces deux frères jumeaux qui n'ont de cesse de se détruire tout au long de leur vie et des soubresauts de l'histoire de leur pays, non désigné, mais transparent.
Denoël, 302 p., 120 F.

JACQUES CHESSEX
"Flaubert ou le désert en abîme"



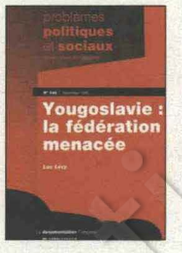
Quand on est flaubertien, on est intoxiqué. Jacques Chessex est flaubertien depuis toujours : ce que ses romans n'ont jamais dissimulé. Mais voici qu'il nous dit comment il vit cette dépendance. Le témoignage vaut déjà pour son authenticité et, en quelque sorte, pour son intérêt documentaire.
Mais la piété de Chessex est telle qu'il n'imaginerait pas un instant voler la vedette à son idole. Et ce livre sur Flaubert, bien plus mince que d'autres, en dit bien plus long et sur l'homme et sur l'écrivain. Surtout sur l'écrivain, le verbe, le commencement et la fin de l'œuvre.
Grasset, 290 p., 110 F.

FRANÇOIS MARIOT
"Pelliculture américaine"



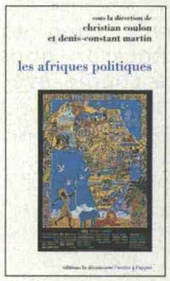
Les Presses universitaires de Nancy se dessalent. Allez savoir pourquoi elles se mettent à publier un grand album -format BD- de poèmes ? Le titre ne vous éclairera pas immédiatement : pelliculture n'a rien à voir avec les cheveux mais plutôt avec la pellicule. C'est-à-dire le cinéma. Et spécialement le western puisqu'il s'agit de pelliculture américaine.
François Mariot aime assez le western pour se permettre de le dauber. D'où une bonne cinquantaine de poèmes parodiques. On ne se moque un peu que si on aime beaucoup.
P.U.N., 190 p., 120 F.

LUC LEVY
"Yougoslavie, la fédération menacée"



Luc Lévy, que les lecteurs de "Vendredi" connaissent bien, décrit et analyse la crise qui secoue et menace la fédération yougoslave. Tout s'effrite ou s'effondre depuis la mort de Tito (1980) : la communauté de destin des peuples, la voie particulière vers le socialisme et le reste.
L'idée yougoslave peut-elle être encore sauvée ? A quel prix ? Celui de la démocratie ?
Documentation française "Problèmes politiques et sociaux" n° 645, 66 p., 26 F.

CHRISTIAN COULON ET DENIS-CONSTANT MARTIN
"Les Afriques politiques"



Présenter l'état des connaissances sur les questions politiques africaines de façon transversale et non pays par pays est le but que se fixe ce livre.
Le discours le plus fréquent sur l'Afrique est pessimiste voire catastrophique. A tort ou à raison ? N'oublions pas que l'accession à l'indépendance pour le plus grand nombre de ces nations remonte à trente ans seulement. Prendre en compte le temps, les politiques, les singularismes : la politologie africaine ne fait que débuter.
La Découverte, 300 p., 150 F.

HAENDEL
"La Resurrezione"



Au début du XVIIIe siècle encore, l'Eglise prononçait des interdits en matière de musique. Rome était scandalisée par les libertés prises avec la morale, par le comique et par la présence des femmes sur la scène, surtout par la présence des femmes. La figure imposée en remplacement était l'oratorio (où les rôles de femmes, bien entendu, étaient tenus par des castrats).
De cette époque date "La Resurrezione". Haendel est à Rome, il a 23 ans. Texte brillant, grand orchestre. Et, ici, une interprétation jeune. Avec des instruments d'époque. Une ambiance subtile de drame déguisé, très italienne. Et une belle distribution sous la direction de Nicholas Mc Gegan.
Harmonia Mundi, 2 CD, 4070A, env. 250 F.

MENDELSSOHN
"Lieder"



On reproche régulièrement à Mendelssohn d'avoir eu trop tôt trop de dons (à douze ans, il improvisa devant Goethe pendant plus de deux heures). Et de faire ensuite, comme on respire, de la musique facile et sans intérêt.
En fait, Mendelssohn était un musicien qui ne devint jamais un grand parce qu'il n'eut pas d'obstacles à vaincre. C'est peut-être dans les lieder -forme d'expression la plus épurée- qu'il est le plus vrai. Nathalie Stutzmann, contralto d'un immense talent, nous propose vingt-quatre mélodies sur des poèmes de Goethe, Schiller, Heine, Byron. Daniel Barenboïm au piano.
Erato, 45583, 58'46", env. 125 F.

STAN GETZ
"Serenity"



Stan Getz va bien, merci ! Bien plus : il pète la forme, il a du souffle pour deux : lui et son sax-ténor, ils sont sereins.
Seconde partie d'un concert enregistré à Copenhague en juillet 1987, ce CD mérite les louanges que l'on a déversées par tombereaux entiers sur le précédent : "Anniversary" (Polydor). Avec Kenny Barron au piano, Rufus Reid à la contrebasse, Victor Lewis à la batterie, Stan Getz démontre à grands coups de "I love you" ou "Falling in love" que son surnom : "The Sound", n'est pas usurpé.
Polydor, 838 7702, 55'56", env. 110 F.

GERARD MANSET
"Revivre"



Il y a ceux qui ont toujours aimé Manset, ses voyages d'où il nous ramenait des bouts de Siam, ses descriptions grises de bicoques sympathiques, gaies comme des abris atomiques. Et puis, il y a ceux qui n'ont jamais aimé (compris) ce personnage obscur, résolument hors du système et surtout hors du temps.
Avec "Revivre" ces deux tendances ne risquent pas de s'inverser. Rien de bien nouveau chez Manset, si ce n'est que son talent de compositeur semble un chouia émoussé. L'artiste, qui se défend de modernité en création artistique, sur ce point, ne déçoit pas. Et Manset de pousser le vice jusqu'à couvrir sa voix plaintive et ses textes poétiques d'une musique qui n'a d'intéressante que l'acharnement qu'elle met à gâcher l'ensemble du travail.
EMI, 796.254, 45'43", env. 130 F.

Agenda

Classique

ALBI
Tallis Scholars, dir. P. Philips. Cathédrale, le 6 à 21h. ☎ 63.54.11.11
ANNECY
"La Flûte enchantée" (Mozart). Centre culturel, le 9 à 20h30. ☎ 50.45.26.85
AVIGNON
"Les Noces de Figaro" (Mozart). Opéra, les 7, 10 et 13. ☎ 90.82.33.44
BORDEAUX
Quatuor Julliard. Domaine du Carreire, le 10 à 20h30. ☎ 56.52.75.21
METZ
Gundula Janowitz, soprano. Arsenal, les 11 et 12 à 20h30. ☎ 87.74.16.16
PARIS
• J.-F. Heisser, piano. Gaveau, le 9 à 20h30. ☎ 49.93.05.07
• "Manon Lescaut" (Puccini). Opéra-Bastille du 9 au 30. ☎ 40.01.16.16
• B. Fassbaender, mezzo et G. Caussé, alto. Châtelet, le 11 à 19h. ☎ 40.28.28.40
• V. Ashkenazy, piano ; I. Perlman, violon et L. Harrell, violoncelle (Brahms). Châtelet, le 11 à 20h30. ☎ 40.28.40.40
RENNES
"Le Vaisseau fantôme" (Wagner). Théâtre, les 5, 7 et 9. ☎ 99.28.55.87

Théâtre

CACHAN
"Leatitia" (P. Schaffer) avec Anémone. 6 et 7/4 Théâtre municipal. ☎ 46.65.66.12
LORIENT
"Dom Juan 2000" de et avec P. Avron. Th. Q. Ouest. le 6 à 20h45. ☎ 97.83.51.51
MONTPELLIER
"1 Place Garibaldi" (J.-C. Penchenat). Th. des Treize Vents. 5, 6, 7/4. ☎ 67.52.72.91
NANTES
"Laetitia (P. Schaffer). Théâtre Graslin. 8/4 à 20h30. ☎ 40.41.90.60
PARIS
• "Le Vent du gouffre" (P. Caubère). Th. de la Renaissance. ☎ 42.08.18.50
• "Je ne me souviens plus" et "Clara" (pièces inédites d'A. Miller), Tourtour. ☎ 48.87.82.48
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
"Benoist Mary story" (C. Capezzone). Caveau Caladois. 5 et 6/4. ☎ 74.68.02.89

Cinéma

ANGERS
IIe Festival du cinéma d'Afrique. 10 au 14/4. ☎ 41.47.57.79
COGNAC
Xe Festival international du film policier. 10 au 14/4. ☎ 42.67.71.40
LAON
IXe Festival international du cinéma jeune public. 15-25/4. ☎ 23.20.38.61
PARIS
3e Festival de la chanson de film. 14/4. ☎ 40.10.10.01

Jazz-variétés

LAON, Eric Le Lann group : Maison des Arts et loisirs 12/4.
PARIS, Modern jazz quartet. Th. des Champs-Elysées le 9 avril.
POITIERS, Barney Wilen quartet. Th. 12/4.
SOISSONS, C. Vander & Offering. MJC 6/4.
STRASBOURG, C. Hirson/G. Goodman quartet ; Abbey Lincoln Q. Pôle Sud le 5/4.
TREMBLAY-EN-FRANCE, Shirley Horn trio et Toots Thielemans. Centre culturel Louis-Aragon : le 5/4. ☎ 43.85.66.00
*• **John Mc Laughlin trio :** NICE, 7 et 8 ; MARSEILLE, 9 ; CAEN, 11 ; REZE, 12 ; MERIGNAC, 13 ; PRADES-LE-LEZ, 14.*
*• **Les Tambours du Bronx :** DRANCY 13 ; CHAMPS-SUR-MARNE 14.*
*• **Robert Fripp and the League of Crafty guitars :** PARIS (Elysée-Montmartre) 9 ;.LILLE (Aéronef) 10.*

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Alain Hermanstadt / Jean-Pierre Larousse (BD)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (télévision)

ETIENNE-EMILE BAULIEU

L'invention du RU 486, médicament capable de provoquer l'interruption de grossesse avec un pourcentage de réussite proche de 100%, marque un tournant dans l'histoire humaine. Le professeur Etienne-Emile Baulieu est devenu célèbre pour cette invention qui suscite passions et polémiques.

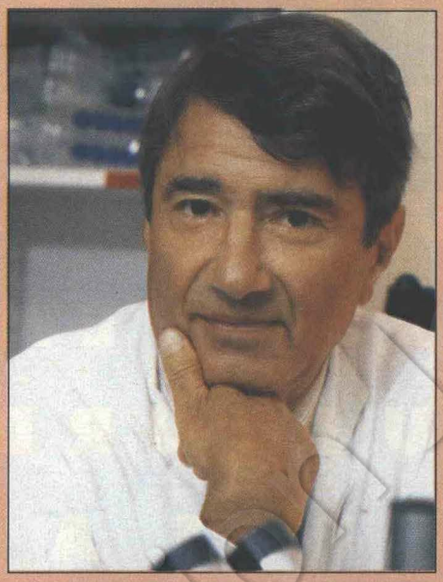
"Vendredi". Qu'est-ce que le RU 486 ?
Professeur Etienne-Emile Baulieu. C'est une antiprogestérone, c'est-à-dire un composé qui bloque l'action de la progestérone, hormone sexuelle féminine de la gestation. On peut donc s'en servir pour interrompre une grossesse débutante. Il suffit, en effet, que la progestérone soit absente pendant quelques heures, pour que la grossesse s'arrête. Les conditions d'implantation de l'embryon sont altérées, et l'utérus l'expulse.

Qu'est-ce que la contragestion ?
C'est une méthode qui va "contre la gestation", c'est-à-dire rend impossible la poursuite de l'implantation. Alors que la contraception empêche l'ovulation, c'est-à-dire la production de l'œuf qui va être fécondé. L'avortement chirurgical ne peut se faire que plus tardivement, quand l'embryon est déjà développé. La contragestion agit donc plus tôt, dès l'implantation dans l'utérus. Elle ne laisse pas de cicatrices, n'abîme pas le col utérin, évite les incidents d'anesthésie ; elle est moins traumatisante que l'avortement qui, pendant des siècles et des siècles, a bouleversé les femmes.

En 1988, le RU 486 a failli ne pas être commercialisé. Que s'est-il passé exactement ?
Mgr Lustiger avait fait une sortie d'une grande violence contre le RU 486. La firme allemande Hoechst, qui détient plus de 54% des actions de Roussel-Uclaf (laboratoire qui fabrique le RU 486), ayant décidé de ne pas commercialiser le produit, par peur du boycott du groupe par les Américains, c'est le ministre de la Santé, Claude Evin, qui a mis en demeure Roussel-Uclaf de reprendre la distribution de ce médicament "propriété morale des femmes".

Combien d'interruptions de grossesse sont-elles pratiquées grâce au RU 486 ?
70.000 IVG sont pratiquées annuellement par le RU 486, soit 25 à 30% du total. La France est le seul pays qui l'utilise à grande échelle. Les femmes doivent obligatoirement se présenter dans un centre orthogénique agréé (il en existe environ huit cents en France) assez souvent rattaché à un service d'obstétrique ou de gynécologie hospitalier. Pour le moment, la loi de 1975 exige que les IVG soient pratiquées dans des centres, donc, c'est là qu'on administre le RU 486.

Ses opposants s'appuient sur un problème fondamental : à quel moment l'être humain commence-t-il à exister ?
La date a été imposée par l'Eglise en 1869 : ce serait au moment de la fécondation.



"J'ai fait de la recherche fondamentale et j'ai pu la mener vers le concret, par une application importante pour l'individu et la société. Que vouloir de plus ? Etre Einstein ? Mais cela n'arrive pas souvent !"

C'est ce qui est indiqué dans la "Déclaration pour la défense de la foi". Et nous avons tous suivi le Vatican, en admirant cette merveilleuse image biologique qu'est la fécondation : entre le spermatozoïde et l'ovule, c'est comme entre l'homme et la femme. C'est une image cellulaire qui correspond à l'amour humain. Mais c'est évidemment faux. Personne ne sait définir l'apparition de la personnalité humaine. Alors, chacun donne sa définition. Par exemple, c'est humain quand le système nerveux est développé. Aristote situait la survenue de l'âme humaine au 40e jour.

Quelle est la situation du RU 486 aux USA ?
Elle est liée à la question de l'avortement. Bien que légalisé en 1973, il se heurte à une opposition religieuse et extrémiste. Or, c'est cette frange puritaine qui permet aux républicains de gagner les élections. Donc, pour un laboratoire pharmaceutique, fabriquer un produit abortif, c'est se donner une mauvaise image. Mais, face à cela, les faits scientifiques, médicaux, les mouvements de femmes, les mouvements de planning familial, se sont mobilisés. Le RU 486 est devenu un symbole de ce que la science peut faire pour la cause des femmes. Sa commercialisation est devenue un enjeu politique et même le Parti républicain est obligé de changer sa plate-forme. Mon livre (1) vient d'être traduit en anglais et est destiné au grand public.

Le RU 486 peut-il résoudre la question de la surpopulation dans le tiers monde ?
Je n'aime pas qu'on dise : "Vous allez résoudre le problème de la démographie ! ", car, du coup, on imagine un régime totalitaire obligeant les femmes à prendre chaque mois une pilule. Je suis autant opposé à cela qu'à l'interdiction de l'avortement. Je crois que le RU 486 est une énorme avancée sur le plan médical. Mais c'est à mettre en deuxième ligne, pour les femmes qui n'ont pas de contraception, ou chez qui la contraception a échoué. Cela jouera un rôle énorme sur le plan de la dignité des femmes, car c'est beaucoup moins traumatisant psychiquement et physiquement que l'avortement.

Etes-vous un chercheur heureux ?
Oui, j'ai eu de la chance. J'ai fait de la recherche fondamentale et j'ai pu la mener vers le concret, par une application importante pour l'individu et la société. Que vouloir de plus ? Etre Einstein ? Mais ça, ça n'arrive pas souvent ! En tant que directeur de laboratoire de recherche, je suis utile comme catalyseur.

Après la guerre, à cause d'elle probablement, vous vous êtes engagé politiquement.
Je ne regrette pas d'avoir pensé ce que j'ai pensé, ni fait ce que j'ai fait. Notre idéal était de servir les autres hommes et de croire que la science pouvait le faire. Je le crois toujours. D'ailleurs, je le démontre par ce que je fais. C'était fantastique, on nous offrait la fraternité humaine, l'égalité, avec une teinture scientifique. Je n'allais pas éplucher Marx ! J'ai décroché lors du procès des blouses blanches, qui me semblait aberrant car, pour moi, il y a des choses qu'un médecin ne peut faire. Un médecin ne tue pas. Je n'ai pas repris ma carte au Parti communiste en 1957 et, depuis, j'ai choisi de cheminer seul, ce qui convient assez à ma personnalité. J'avais une mère très indépendante, j'ai dû arranger son caractère à ma manière.

Propos recueillis par Claude Polak

(1) "Génération pilule", Ed. Odile Jacob (1990), 314 p., 130 F.

AUJOURD'HUI ETRE PROF C'EST AVOIR LA POSSIBILITE DE TRAVAILLER AVEC DES ENTREPRISES. AUJOURD'HUI ON PEUT ETRE PROF AVEC UNE FORMATION TECHNIQUE. AUJOURD'HUI UN PROF DU SECONDAIRE PEUT ENSEIGNER EN FAC. AUJOURD'HUI LE METIER DE PROF A CHANGE.

Pour enseigner renseignez-vous.

Composez le 36.14 Edutel ou appelez le Ministère, Tél. : 16.1.49 95 44 44.

PROFESSION PROFESSEUR.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

ECOM R.C. Paris B 301 689 113

Fondation Jean-Jaurès